

**NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD**

**CEI
IEC
748-11-1**

QC 790101

Première édition
First edition
1992-04

**Dispositifs à semiconducteurs
Circuits intégrés**

Onzième partie:

Section un: Examen visuel interne pour les circuits
intégrés à semiconducteurs
à l'exclusion des circuits hybrides

**Semiconductor devices
Integrated circuits**

Part 11:

Section 1: Internal visual examination
for semiconductor integrated circuits
excluding hybrid circuits



Numéro de référence
Reference number
CEI/IEC 748-11-1: 1992

Numéros des publications

Depuis le 1^{er} janvier 1997, les publications de la CEI sont numérotées à partir de 60000.

Publications consolidées

Les versions consolidées de certaines publications de la CEI incorporant les amendements sont disponibles. Par exemple, les numéros d'édition 1.0, 1.1 et 1.2 indiquent respectivement la publication de base, la publication de base incorporant l'amendement 1, et la publication de base incorporant les amendements 1 et 2.

Validité de la présente publication

Le contenu technique des publications de la CEI est constamment revu par la CEI afin qu'il reflète l'état actuel de la technique.

Des renseignements relatifs à la date de reconfirmation de la publication sont disponibles dans le Catalogue de la CEI.

Les renseignements relatifs à des questions à l'étude et des travaux en cours entrepris par le comité technique qui a établi cette publication, ainsi que la liste des publications établies, se trouvent dans les documents ci-dessous:

- «Site web» de la CEI*
- **Catalogue des publications de la CEI**
Publié annuellement et mis à jour régulièrement (Catalogue en ligne)*
- **Bulletin de la CEI**
Disponible à la fois au «site web» de la CEI* et comme périodique imprimé

Terminologie, symboles graphiques et littéraux

En ce qui concerne la terminologie générale, le lecteur se reportera à la CEI 60050: *Vocabulaire Electrotechnique International* (IEV).

Pour les symboles graphiques, les symboles littéraux et les signes d'usage général approuvés par la CEI, le lecteur consultera la CEI 60027: *Symboles littéraux à utiliser en électrotechnique*, la CEI 60417: *Symboles graphiques utilisables sur le matériel. Index, relevé et compilation des feuilles individuelles*, et la CEI 60617: *Symboles graphiques pour schémas*.

* Voir adresse «site web» sur la page de titre.

Numbering

As from 1 January 1997 all IEC publications are issued with a designation in the 60000 series.

Consolidated publications

Consolidated versions of some IEC publications including amendments are available. For example, edition numbers 1.0, 1.1 and 1.2 refer, respectively, to the base publication, the base publication incorporating amendment 1 and the base publication incorporating amendments 1 and 2.

Validity of this publication

The technical content of IEC publications is kept under constant review by the IEC, thus ensuring that the content reflects current technology.

Information relating to the date of the reconfirmation of the publication is available in the IEC catalogue.

Information on the subjects under consideration and work in progress undertaken by the technical committee which has prepared this publication, as well as the list of publications issued, is to be found at the following IEC sources:

- **IEC web site***
- **Catalogue of IEC publications**
Published yearly with regular updates (On-line catalogue)*
- **IEC Bulletin**
Available both at the IEC web site* and as a printed periodical

Terminology, graphical and letter symbols

For general terminology, readers are referred to IEC 60050: *International Electrotechnical Vocabulary* (IEV).

For graphical symbols, and letter symbols and signs approved by the IEC for general use, readers are referred to publications IEC 60027: *Letter symbols to be used in electrical technology*, IEC 60417: *Graphical symbols for use on equipment. Index, survey and compilation of the single sheets* and IEC 60617: *Graphical symbols for diagrams*.

* See web site address on title page.

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC
748-11-1

QC 790101

Première édition
First edition
1992-04

**Dispositifs à semiconducteurs
Circuits intégrés**

Onzième partie:

Section un: Examen visuel interne pour les circuits
intégrés à semiconducteurs
à l'exclusion des circuits hybrides

**Semiconductor devices
Integrated circuits**

Part 11:

Section 1: Internal visual examination
for semiconductor integrated circuits
excluding hybrid circuits

© CEI 1992 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni
utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé,
électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les
microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

No part of this publication may be reproduced or utilized
in any form or by any means, electronic or mechanical,
including photocopying and microfilm, without permission
in writing from the publisher

Bureau central de la Commission Electrotechnique Internationale 3, rue de Varembe Genève Suisse



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

W

Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue

SOMMAIRE

	Pages
AVANT-PROPOS	4
Articles	
1 Domaine d'application et objet	6
2 Appareillage	6
3 Procédure pour les circuits intégrés	6
3.0 Introduction	6
3.1 Conditions d'essai	14
3.2 Conditions spécifiées	34
Figures	36

IECNORM.COM : Click to view the full PDF of IEC 60748-11-1:1992

CONTENTS

	Page
FOREWORD	5
Clause	
1 Scope and object	7
2 Apparatus	7
3 Procedure for integrated circuits	7
3.0 Introduction	7
3.1 Test conditions	15
3.2 Specified conditions	35
Figures	37

IECNORM.COM : Click to view the full PDF of IEC 60748-11-1:1992

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

DISPOSITIFS À SEMICONDUCTEURS CIRCUITS INTÉGRÉS

Onzième partie: Section un: Examen visuel interne pour les circuits intégrés à semiconducteurs à l'exclusion des circuits hybrides

AVANT-PROPOS

- 1) Les décisions ou accords officiels de la CEI en ce qui concerne les questions techniques, préparés par des Comités d'Etudes où sont représentés tous les Comités nationaux s'intéressant à ces questions, expriment dans la plus grande mesure possible un accord international sur les sujets examinés.
- 2) Ces décisions constituent des recommandations internationales et sont agréées comme telles par les Comités nationaux.
- 3) Dans le but d'encourager l'unification internationale, la CEI exprime le vœu que tous les Comités nationaux adoptent dans leurs règles nationales le texte de la recommandation de la CEI, dans la mesure où les conditions nationales le permettent. Toute divergence entre la recommandation de la CEI et la règle nationale correspondante doit, dans la mesure du possible, être indiquée en termes clairs dans cette dernière.

La présente Norme internationale, qui constitue un complément à la CEI 748-11, a été établie par le Sous-Comité 47A: Circuits intégrés, et par le Comité d'Etudes n° 47 de la CEI: Dispositifs à semiconducteurs.

Cette norme est une spécification intermédiaire pour les circuits intégrés à semiconducteurs, à l'exclusion des circuits hybrides, dans le domaine du Système CEI d'assurance de la qualité des composants électroniques (IECQ).

Le texte de cette norme est issu des documents suivants:

Règle des Six Mois	Rapport de vote
47A(BC)179	47A(BC)199

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cette norme.

Le numéro QC qui figure sur la page de couverture de la présente publication est le numéro de spécification dans le Système CEI d'assurance de la qualité des composants électroniques (IECQ).

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION

**SEMICONDUCTOR DEVICES
INTEGRATED CIRCUITS****Part 11: Section 1: Internal visual examination
for semiconductor integrated circuits
excluding hybrid circuits**

FOREWORD

- 1) The formal decisions or agreements of the IEC on technical matters, prepared by Technical Committees on which all the National Committees having a special interest therein are represented, express, as nearly as possible, an international consensus of opinion on the subjects dealt with.
- 2) They have the form of recommendations for international use and they are accepted by the National Committees in that sense.
- 3) In order to promote international unification, the IEC expresses the wish that all National Committees should adopt the text of the IEC recommendation for their national rules in so far as national conditions will permit. Any divergence between the IEC recommendation and the corresponding national rules should, as far as possible, be clearly indicated in the latter.

This International Standard, which is a supplement to IEC 748-11, has been prepared by IEC Sub-Committee 47A: Integrated circuits, and IEC Technical Committee No. 47: Semiconductor devices.

This standard is a sectional specification for semiconductor integrated circuits excluding hybrid circuits in the field of the IEC Quality Assessment System for Electronic Components (IECQ).

The text of this standard is based on the following documents:

Six Months' Rule	Report on Voting
47A(CO)179	47A(CO)199

Full information on the voting for the approval of this standard can be found in the Voting Report indicated in the above table.

The QC number that appears on the front of this publication is the specification number in the IEC Quality Assessment System for Electronic Components (IECQ).

DISPOSITIFS À SEMICONDUCTEURS CIRCUITS INTÉGRÉS

Onzième partie: Section un: Examen visuel interne pour les circuits intégrés à semiconducteurs à l'exclusion des circuits hybrides

1 Domaine d'application et objet

Le but de ces essais est de vérifier la conformité aux exigences de la spécification applicable des matériaux internes utilisés, de la fabrication et de l'assemblage des circuits intégrés.

Ces essais sont normalement effectués, sur la base d'un contrôle unitaire (100%), préalablement au capotage ou à l'encapsulation des dispositifs, dans le but de détecter et d'éliminer ceux qui comportent des défauts internes susceptibles de provoquer leur défaillance dans des conditions normales d'utilisation. Ils peuvent aussi être effectués sur la base d'un contrôle par échantillonnage, préalablement au capotage, dans le but de mesurer l'efficacité des procédures de contrôle de la qualité et de manipulations des dispositifs à semiconducteurs appliquées par le fabricant.

2 Appareillage

Pour cet essai, l'appareillage doit comprendre l'équipement optique permettant d'obtenir les grossissements spécifiés et tous les outillages et étalons (calibres, dessins, photographies, etc.) nécessaires pour faire un examen efficace et permettre à l'opérateur de prendre des décisions objectives quant à l'acceptabilité du dispositif examiné. Le matériel adéquat pour manipuler les dispositifs pendant l'examen doit être fourni dans le but de permettre un travail efficace sans dommage pour les pièces.

3 Procédure pour les circuits intégrés

3.0 Introduction

3.0.1 Dispositions générales

Le dispositif doit être examiné sous un grossissement compris dans la gamme spécifiée et selon une séquence d'observations appropriée, permettant de vérifier sa conformité aux exigences de la spécification applicable et aux critères décrits dans la condition d'essai spécifiée. Les inspections et critères de cet essai sont à considérer comme des exigences de contrôle pour tous les dispositifs et les zones auxquels ils sont applicables. Lorsqu'un critère est spécifique à un dispositif, un procédé ou une technologie, l'indication en est donnée.

Les circuits complexes peuvent exiger que d'autres procédures d'examen soient substituées à celles qui sont décrites ci-après en ce qui concerne les critères d'examen visuel relatifs à la couverture du métal, à l'oxyde ou aux défauts de diffusion, qui sont difficiles ou inconfortables à effectuer. Ces autres méthodes et procédures de sélection sont décrites dans la spécification particulière applicable et leur utilisation est optionnelle.

Les exigences s'appliquent aux technologies pour lesquelles les largeurs de traits sont supérieures ou égales à 2 μm .

SEMICONDUCTOR DEVICES INTEGRATED CIRCUITS

Part 11: Section 1: Internal visual examination for semiconductor integrated circuits excluding hybrid circuits

1 Scope and object

The purpose of these tests is to check the internal materials, construction and workmanship of integrated circuits for compliance with the requirements of the applicable specification.

These tests will normally be used prior to capping or encapsulation on a 100 % inspection basis to detect and eliminate devices with internal defects that could lead to device failure in normal application. They may also be employed on a sampling basis prior to capping to determine the effectiveness of the manufacturer's quality control and handling procedures for semiconductor devices.

2 Apparatus

The apparatus for this test shall include optical equipment capable of the specified magnification(s) and any visual standards (gauges, drawings, photographs, etc.) necessary to perform an effective examination and enable the operator to make objective decisions as to the acceptability of the device being examined. Adequate fixturing shall be provided for handling devices during examination to promote efficient operation without inflicting damage to the units.

3 Procedure for integrated circuits

3.0 Introduction

3.0.1 General

The device shall be examined in a suitable sequence of observations within the specified magnification range to determine compliance with the requirements of the applicable specification and the criteria of the specified test condition. The inspections and criteria in this method shall be required as inspections for all devices and locations to which they are applicable. Where the criterion is intended for a specific device, process or technology, this is indicated.

Complex devices may require the substitution of alternative screening procedures for visual examination criteria pertaining to metal coverage, oxide and diffusion faults that are difficult or impractical to perform. These alternative screening methods and procedures are documented in the applicable detail specification and their use shall be on an optional basis.

The requirements are applicable to technologies with line widths down to 2 μm .

3.0.2 Séquence d'inspection

L'ordre dans lequel les critères sont présentés n'est pas un ordre d'examen exigé et peut être changé à la discrétion du fabricant. Les critères visuels spécifiés en 3.1.1.2, 3.1.1.5, 3.1.1.7, 3.1.2, points (5) et (6) de 3.1.7, 3.1.8, points (1), (2) et (4) de 3.1.9 peuvent être vérifiés avant fixation de la pastille sans réexamen après fixation de la pastille. Les critères visuels spécifiés en 3.1.6.2 et 3.1.6.3 peuvent être vérifiés avant soudure sans réexamen après soudure. Les critères visuels spécifiés en 3.1.1.1 et 3.1.3 peuvent être vérifiés avant fixation de la pastille sous fort grossissement à condition d'être vérifiés à nouveau après fixation de la pastille sous faible grossissement. Lorsque des techniques de montage inversé sont utilisées, les critères d'inspection mentionnés ici qui ne peuvent être vérifiés après montage doivent l'être avant la fixation de la pastille. Les dispositifs non conformes aux critères donnés ici sont des défectueux. Ils doivent être rejetés et enlevés au moment de l'observation.

3.0.3 Classes de propreté de l'air

Les deux classes de propreté de l'air définies dans la présente spécification sont décrites ci-dessous. La classification est basée sur le comptage des particules avec, par unité de volume, un nombre maximal autorisé de particules mesurant 0,5 μm et plus, ou 5,0 μm et plus.

La taille d'une particule est définie comme la dimension linéaire maximale apparente ou comme le diamètre de la particule.

Pour le comptage des particules, on doit utiliser, sur les lieux de mise en oeuvre, l'une des méthodes suivantes:

- (1) Pour les particules de 0,5 μm et plus, on doit prendre un matériel utilisant le principe de la diffusion de la lumière.
- (2) Pour les particules de 5,0 μm et plus, on peut utiliser le comptage au microscope des particules collectées par un filtre à membrane à travers lequel on a fait passer un échantillon d'air.
- (3) On peut utiliser d'autres méthodes ou matériels de surveillance seulement s'il est prouvé qu'ils ont une précision et une répétabilité égales à celles des méthodes ci-dessus.

Les méthodes manuelles avec microscope conviennent pour la surveillance de l'air dans la classe 3 500. Le comptage des particules doit être fait à des intervalles spécifiés, pendant les périodes de travail, à un emplacement qui permette le comptage des particules dans l'air à proximité du plan de travail. L'emplacement préféré pour le comptage de particules est situé à la hauteur du plan de travail avec la sonde de prélèvement dirigée dans le courant d'air.

3.0.3.1 Classe 3,5

Le nombre de particules par litre n'excède pas 3,5 pour les particules de 0,5 μm et plus, ou 0,35 pour les particules de 5 μm et plus.

3.0.3.2 Classe 3 500

Le nombre de particules par litre n'excède pas 3 500 pour les particules de 0,5 μm et plus, ou 25 pour les particules de 5 μm et plus.

3.0.2 *Sequence of inspection*

The order in which criteria are presented is not a required order of examination and may be varied at the discretion of the manufacturer. Visual criteria specified in 3.1.1.2, 3.1.1.5, 3.1.1.7, 3.1.2, items (5) and (6) of 3.1.7, 3.1.8, items (1), (2) and (4) of 3.1.9 may be examined prior to die attachment without required reexamination after die attachment. The visual criteria specified in 3.1.6.2 and 3.1.6.3 may be examined prior to bonding without reexamination after bonding. The visual criteria specified in 3.1.1.1 and 3.1.3 may be examined prior to die attachment at high magnification provided they are reexamined after die attachment at low magnification. When inverted mounting techniques are employed, the inspection criteria contained herein that cannot be checked after mounting shall be checked prior to attachment of the die. Devices which fail any test criteria herein are defective devices. They shall be rejected and removed at the time of observation.

3.0.3 *Air cleanliness classes*

The two classes defined by this specification are shown below. Classifications are based on particle count with a maximum allowable number of particles 0,5 µm and larger, or 5,0 µm and larger per unit volume.

Particle size is expressed as the apparent maximum linear dimension or the diameter of the particle.

One of the following particle counting methods shall be employed on the site in use:

- (1) For particle sizes 0,5 µm and larger, equipment employing light scattering principles shall be used.
- (2) For particle sizes 5,0 µm and larger, microscopic counting of particles collected on a membrane filter, through which a sample of air has been drawn, may be used.
- (3) Other monitoring methods and equipment may be used only if demonstrated to be of an accuracy and repeatability equal to those methods listed above.

Manual microscopic methods are adequate for monitoring air in the 3 500 class. Particle counts are to be taken at specified intervals during work activity periods at a location which will yield the particle count of the air in the proximity of the work location. The preferred location for the particle count is at work level height with the sampling probe pointed into the air stream.

3.0.3.1 *Class 3,5*

Particle count not to exceed a total of 3,5 particles of 0,5 µm per litre and larger or 0,35 particle of 5 µm and larger per litre.

3.0.3.2 *Class 3 500*

Particle count not to exceed a total of 3 500 particles of 0,5 µm per litre and larger or 25 particles of 5 µm and larger per litre.

3.0.4 Procédure d'inspection

Dans tous les cas, l'examen préalable à l'inspection finale avant scellement doit être effectué avec le même programme de qualité que celui qui est exigé au poste d'inspection finale avant scellement. Des précautions doivent être prises après les examens cités en 3.0.2 pour s'assurer que les défauts créés pendant les manipulations ultérieures seront bien détectés et rejetés lors de l'inspection finale avant scellement. Pendant l'intervalle de temps entre l'inspection visuelle et la préparation pour le scellement, les dispositifs doivent être stockés en environnement contrôlé.

3.0.5 Grossissement

L'inspection sous fort grossissement doit être faite perpendiculairement à la surface de la pastille, sous incidence normale de la lumière. L'inspection sous faible grossissement doit être faite avec un microscope monoculaire, binoculaire ou stéréoscopique, et sous n'importe quel angle approprié, le dispositif étant convenablement éclairé. Les critères d'inspection de 3.1.4 et de 3.1.6.1 peuvent être vérifiés sous fort grossissement, au choix du fabricant.

3.0.6 Définitions (pour les besoins du contrôle seulement)

- (1) **Une zone de circuit actif** comprend toutes sortes d'éléments de circuit fonctionnels, les métallisations fonctionnelles ou toutes leurs combinaisons interconnectées à l'exclusion des conducteurs poutres.

NOTE - Dans ce contexte, «actif» s'oppose à «inactif» et n'a rien à voir avec les composants actifs et passifs.

- (2) **Un environnement contrôlé** doit être conforme aux exigences de la classe 3,5 pour la propreté de l'air. L'utilisation d'un environnement à gaz inerte tel que l'azote satisfera les exigences de stockage en environnement contrôlé. L'humidité relative ne doit pas dépasser 50 %.

- (3) **Un caisson de diffusion** est un volume isolé de matériau semi-conducteur, de type «P» ou «N», entouré par un matériau isolant.

- (4) **Un matériau étranger** est tout matériau non utilisé dans la fabrication du microcircuit ou tout matériau qui est déplacé de sa position initiale ou prévue à l'intérieur de l'encapsulation du microcircuit. Il doit être considéré comme attaché s'il ne peut être retiré par un jet d'air normal d'environ 140 kPa.

Un matériau étranger conducteur est défini comme toute substance qui apparaît opaque dans les conditions d'éclairage et de grossissement utilisées lors des inspections visuelles de routine.

NOTE - Une particule doit être considérée comme incrustée dans la vitrification lorsque des franges colorées apparaissent autour de la particule.

- (5) **Des éléments de circuit fonctionnels** sont des composants actifs ou passifs, tels que les diodes, transistors, capacités, résistances, passages inférieurs, etc.

- (6) **Un pont d'oxyde de porte** est la zone se trouvant entre les diffusions de drain et de source des structures MOS. Lorsqu'il est fait référence à la métallisation couvrant le pont d'oxyde de porte, ceci inclut tous les matériaux qui sont utilisés pour l'électrode de porte.

3.0.4 *Inspection control*

In all cases, examination prior to final preseal inspection shall be performed under the same quality program that is required at the final preseal inspection station. Care shall be exercised after inspections per 3.0.2 to ensure that defects created during subsequent handling will be detected and rejected at final preseal inspection. During the time interval between visual inspection and preparation for sealing, devices shall be stored in a controlled environment.

3.0.5 *Magnification*

High magnification inspection shall be performed perpendicular to the die surface with normal light incidence. Low magnification inspection shall be performed with either a monocular, binocular or stereo-microscope from any appropriate angle, with the device suitably illuminated. The inspection criteria of 3.1.4 and 3.1.6.1 may be examined at high magnification at the manufacturer's option.

3.0.6 *Definitions (for inspection purposes only)*

- (1) **Active circuit area** includes all kinds of functional circuit elements, operating metallization or any connected combinations thereof excluding beam leads.

NOTE - In this context, "active" is the counterpart of "inactive" and has nothing to do with active and passive components.

- (2) **Controlled environment** shall be in accordance with the requirements of class 3,5 environment for air cleanliness. The use of an inert gas environment such as nitrogen shall satisfy the requirements for storing in controlled environment. The relative humidity shall not exceed 50 %.

- (3) **Diffusion tub** is an isolated volume of semiconductor material, of either "P" or "N" type, surrounded by isolation material.

- (4) **Foreign material** is any material not used in the manufacture of the microcircuit or any material that is displaced from its original or intended position within the microcircuit package and shall be considered attached if it cannot be removed by a nominal gas blow of approximately 140 kPa.

Conductive foreign material is defined as any substance that appears opaque under those conditions of lighting and magnification used in routine visual inspection.

NOTE - A particle shall be considered embedded in the glassivation when there is evidence of colour fringing around the periphery of the particle.

- (5) **Functional circuit elements** are active or passive components such as diodes, transistors, capacitors, resistors, crossunders, etc.

- (6) **Gate oxide bridge** is the area lying between the drain and source diffusions of MOS structures. References to the metallization covering the gate oxide bridge shall include all materials that are used for the gate electrode.

(7) **Une vitrification** est la couche supérieure de matière isolante qui recouvre la zone de circuit actif, y compris la métallisation, à l'exception des emplacements de soudure et des conducteurs-poutres. Une craquelure est la présence de minuscules fissures dans la vitrification.

(8) **Une jonction** est le bord extérieur d'un gradin de passivation qui délimite la frontière entre les matériaux semiconducteurs de type «P» et de type «N».

(9) **Une métallisation multicouche** (conducteurs) est constituée par au moins deux couches de métal ou de tout autre matériau, utilisées pour les interconnexions et qui ne sont pas isolées les unes des autres par un matériau isolant déposé ou obtenu par croissance. Le terme «métal sous-jacent» signifie «toute couche située sous la couche métallique supérieure».

(10) **Une métallisation multiniveau** (conducteurs) est constituée par au moins deux couches de métal ou de tout autre matériau, utilisées pour les interconnexions et qui sont isolées les unes des autres par un matériau isolant déposé ou obtenu par croissance.

(11) **Une métallisation fonctionnelle** (conducteurs) consiste en tout métal ou tout autre matériau utilisé pour assurer les interconnexions, à l'exception des lignes de gravure métallisées, des motifs d'essai, des éléments de circuit fonctionnels inutilisés, des emplacements de soudure inemployés et des marquages d'identification.

(12) **Un résidu de vapeur de polymère organique** (époxyde) est le matériau qui est émis lors de la polymérisation et se forme sur toute la surface disponible.

(13) **Une largeur originelle** est une valeur dimensionnelle de largeur ou une distance qui est prévue lors de la conception (par exemple: largeur originelle de métal, largeur originelle de diffusion, largeur originelle de poutre, etc.).

(14) **Un gradin de passivation** est un changement d'épaisseur de la passivation prévu à la conception pour l'interconnexion métal sur métal ou métal sur silicium, à l'exclusion des lignes situées sur les surfaces où les couches de passivation ont été retirées lors du processus normal de fabrication du dispositif.

(15) **La passivation** est l'oxyde ou le nitrure de silicium ou tout autre matériau isolant qui est déposé directement ou obtenu par croissance sur la pastille avant dépôt de métal.

(16) **Un métal périphérique** désigne tout métal qui est situé sur les grilles de gravure ou qui leur est immédiatement adjacent.

(17) **Une couche épaisse** est une couche déposée, par exemple par sérigraphie, et recuite à haute température pour arriver à la forme finale par fusion.

(18) **Une couche mince** est une couche (ayant habituellement moins de 10 μm d'épaisseur) qui est déposée sur un substrat par un procédé additif tel qu'évaporation sous vide, pulvérisation ou décomposition pyrolytique.

(19) **Le substrat** est le matériau support structurel dans lequel ou au-dessus duquel la passivation, les métallisations et les éléments de circuits sont placés.

(20) **La largeur minimale d'une résistance** est la partie la plus étroite d'une résistance donnée, avant ajustage. La largeur minimale pour une résistance massive peut être spécifiée dans les documents du fabricant.

- (7) **Glassivation** is the top layer of insulating material that covers the active circuit area including metallization, except bonding pads and beam leads. Cracking is the presence of minute cracks in the glassivation.
- (8) **Junction** is the outer edge of the passivation step that delimits the boundary between "P" and "N" type semiconductor material.
- (9) **Multilayered metallization** (conductors) is two or more layers of metal or any other material used for interconnections that are not isolated from each other by a grown or deposited insulating material. The term "underlying metal" shall refer to any layer below the top layer of metal.
- (10) **Multilevel metallization** (conductors) is two or more layers of metal or any other material used for interconnections that are isolated from each other by a grown or deposited insulating material.
- (11) **Operating metallization** (conductors) is any metal or any other material used for interconnection except metallized scribe lines, test patterns, unconnected functional circuit elements, unused bonding pads and identification markings.
- (12) **Organic polymer (epoxy) vapour residue** is the material that is emitted from the polymer, that forms on an available surface.
- (13) **Original width** is the width dimension or distance that is intended by design (e.g. original metal width, original diffusion width, original beam width, etc.).
- (14) **Passivation step** is a change in thickness of the passivation for metal to metal or metal to silicon interconnection, by design, excluding lines on the surface where passivation layers have been removed as a result of normal device processing.
- (15) **Passivation** is the silicon oxide, nitride or other insulating material that is grown or deposited directly on the die prior to the deposition of metal.
- (16) **Peripheral metal** is all metal that lies immediately adjacent to or over the scribe grid.
- (17) **Thick film** is a film deposited, for example, by screen printing processes and fired at high temperature to fuse into its final form.
- (18) **Thin film** is a film (usually less than 10 μm thickness) which is deposited onto a substrate by an accretion process such as vacuum evaporation, sputtering or pyrolytic decomposition.
- (19) **Substrate** is the supporting structural material into and/or upon which the passivation, metallization and circuit elements are placed.
- (20) **Narrowest resistor width** is the narrowest portion of a given resistor, prior to trimming. The narrowest resistor width for a block resistor may be specified in the approved manufacturer's documentation.

(21) **La zone d'ajustage** est la partie de la résistance où le matériau résistant a été ôté ou modifié par l'ajustage.

(22) **Les détrit** sont des fragments du matériau résistant, originel ou modifié au laser, restant dans la zone d'ajustage.

(23) **Une résistance massive** est une résistance lamellaire qui, pour les besoins de l'ajustage, est conçue pour être beaucoup plus large que ne l'exigerait la densité de puissance et qui doit être repérée par le fabricant agréé dans le dossier d'exécution de l'examen visuel avant encapsulation.

(24) **Une reprise de soudure** est une deuxième soudure faite entre deux plages, ou entre une plage et une borne, pour remplacer le fil soudé à l'origine et qui a été soit enlevé en laissant la partie soudée sur la plage ou la borne, soit mal soudé la première fois.

(25) **Une éraflure** est toute déchirure de la surface de la métallisation. Les marques de pointes d'essai sont considérées comme des éraflures.

(26) **Un manque** est toute région dans la métallisation qui laisse apparaître le matériau sous-jacent et qui n'est pas provoquée par une éraflure.

3.0.7 Interprétation

Pour les inspections exécutées dans la gamme des grossissements de 100 x à 200 x, le critère «2,5 µm de passivation ou de métal» peut être satisfait par une «ligne de séparation» ou une «ligne de métal». De même, «s'il présente» doit être considéré comme satisfait lorsque l'image ou l'apparence visuelle du dispositif en examen indique qu'une condition spécifique est présente et ne demande pas à être confirmée par une autre méthode d'essai.

3.1 Conditions d'essai

L'examen visuel interne exigé de 3.1.1 à 3.1.6 doit être effectué sur chaque microcircuit et sur chaque pastille de circuit intégré. De plus, les critères applicables donnés de 3.1.7 à 3.1.9 doivent être vérifiés dans les zones appropriées du microcircuit lorsqu'une vitrification, une isolation diélectrique ou des résistances en couches sont utilisées. L'inspection sous fort grossissement doit être effectuée dans la gamme de 100 x à 200 x et l'inspection sous faible grossissement dans la gamme de 30 x à 60 x.

3.1.1 Défauts de métallisation sous fort grossissement

Aucun dispositif ne doit être acceptable s'il présente les défauts suivants dans la métallisation fonctionnelle:

3.1.1.1 Éraflures de métallisation

(1) Éraflure dans la métallisation qui expose la passivation sous-jacente, en n'importe quel endroit de sa longueur, et laisse intacte moins de 50% de la largeur originelle de métal (voir figure 3).

(2) Éraflure qui traverse complètement une métallisation et endommage la surface de la passivation avoisinante sur l'un ou l'autre côté (pour les dispositifs MOS, la métallisation est celle de dimension (L) (voir figure 4).

(21) **Kerf** is that portion of the resistor area from which resistor material has been removed or modified by trimming.

(22) **Detritus** is a fragment of the original or laser-modified resistor material remaining in the kerf.

(23) **Block resistor** is a sheet resistor which, for trimming purposes, is designed to be much wider than would be dictated by power density requirements and shall be identified in the approved manufacturer's precap visual implementation document.

(24) **Rebond** is a second bonding made between two pads, or a pad and a bonding terminal, to replace the original bonded wire, which has either been removed, leaving the welded portion of the bond attached to the pad or bonding terminal, or failed to adhere at the first bonding attempt.

(25) **Scratch** is any tearing defect. Probe marks in the surface of the metallization are considered as scratches.

(26) **Void** is any region in the metallization where underlying material is visible and which is not caused by a scratch.

3.0.7 Interpretation

For inspections performed in the magnification range of 100 x to 200 x, the criteria of "2,5 µm of passivation or metal" can be satisfied by a "line of separation" or a "line of metal". Reference herein to "that exhibits" shall be considered satisfied when the visual image or visual appearance of the device under examination indicates that a specific condition is present and shall not require confirmation by any other method of testing.

3.1 Test conditions

Internal visual examination as required in 3.1.1 through 3.1.6 shall be conducted on each microcircuit and each integrated circuit chip. In addition, the applicable criteria in 3.1.7 through 3.1.9 shall be used for the appropriate microcircuit areas where glassivation, dielectric isolation or film resistors are used. The high magnification inspection shall be performed within the range of 100 x to 200 x and the low magnification inspection within the range of 30 x to 60 x.

3.1.1 Metallization defects, high magnification

No device shall be acceptable that exhibits the following in the operating metallization:

3.1.1.1 Metallization scratches

(1) Scratch in the metallization that exposes underlying passivation anywhere along its length and leaves less than 50 % of the original metal width undisturbed (see figure 3).

(2) Scratch that completely crosses a metallization path and damages the surface of the surrounding passivation on either side (for MOS devices, the path shall be the (L) dimension (see figure 4)).

(3) Éraflure dans une métallisation multicouche qui expose le métal sous-jacent en n'importe quel endroit de sa longueur et laisse intacte moins de 25% de la largeur originelle de la couche supérieure du métal (voir figure 3).

NOTE - Les critères des points (1), (2) et (3) peuvent ne pas être appliqués à une métallisation périphérique d'alimentation ou de masse lorsque des circuits parallèles existent et sont tels qu'une ouverture du circuit à l'endroit de l'éraflure ne causerait pas une ouverture imprévue du circuit électrique de cette métallisation.

(4) Éraflure dans la métallisation sur un gradin de passivation qui laisse intacte moins de 75% de la largeur originelle du métal au niveau de ce gradin.

NOTE - Les critères des points (1) à (4) peuvent ne pas être appliqués aux derniers 25 % de longueur linéaire d'une borne ouverte et pour tout métal des métallisations situées au-delà des extrémités des bornes de sortie. Dans ce cas, moins de 50 % de la surface de la zone de contact doivent être couverts par la métallisation et au moins 40 % du périmètre de cette zone doivent être couverts en continu par une métallisation intacte (voir figure 5).

(5) Toute éraflure dans la métallisation, sur le pont d'oxyde de porte, qui expose la passivation sous-jacente et laisse intacte moins de 50 % de la longueur ou de la largeur de la métallisation située entre les diffusions de source et de drain (voir figure 4) (applicable aux structures MOS).

(6) Éraflure dans la métallisation qui expose le matériau diélectrique d'une capacité en couche mince ou d'un passage enterré.

(7) Éraflure dans une plage de soudure ou sur la surface d'un congé de soudure qui expose la passivation sous-jacente et réduit la largeur de la métallisation assurant la liaison avec la plage de soudure à moins de 50 % de la largeur de la plus étroite bande d'interconnexion arrivant sur une plage de soudure. Si deux ou plus de deux bandes arrivent sur la même plage, chacune d'elles sera considérée séparément.

(8) Éraflures (marque de pointe d'essai, etc.) dans la plage de soudure qui exposent la passivation sous-jacente sur plus de 25% de la surface originelle de métallisation non vitrifiée.

3.1.1.2 Manques de métallisation

(1) Manques dans la métallisation qui laissent intacte moins de 50 % de la largeur originelle du métal (voir figure 6).

NOTE - Ce critère peut ne pas être appliqué à une métallisation périphérique d'alimentation ou de masse lorsque des circuits parallèles existent et sont tels qu'une ouverture du circuit à l'endroit du manque ne causerait pas une ouverture imprévue du circuit électrique de cette métallisation. Toutefois, si cette dérogation entraîne ou permet que la conception d'un dispositif dépasse la limite de densité de courant imposée par le dessin, elle ne doit pas s'appliquer. La densité de courant doit être déterminée à la conception et non par inspection visuelle.

(2) Manques dans la métallisation sur un gradin de passivation qui laissent intacte moins de 75 % de la largeur originelle du métal au niveau de ce gradin.

NOTE - Les critères des points (1) et (2) peuvent ne pas être appliqués aux derniers 25 % de longueur linéaire d'une borne ouverte et pour tout métal des métallisations situées au-delà des extrémités des bornes de sortie. Dans ce cas, il doit y avoir au moins 50 % de la surface de la zone de contact qui doit être couverte par la métallisation et au moins 40 % du périmètre de cette zone qui doit être couvert en continu par une métallisation intacte (voir figure 5).

(3) Scratch in multilayered metallization that exposes the underlying metal anywhere along its length and leaves less than 25 % of the top layer original metal width undisturbed (see figure 3).

NOTE - The criteria of items (1), (2) and (3) can be excluded for peripheral power or ground metallization where parallel paths exist, so that an opening at the scratch would not cause an unintended isolation of the metallization path.

(4) Scratch in the metallization over a passivation step that leaves less than 75 % of the original metal width at the step undisturbed.

NOTE - The criteria of items (1) through (4) can be excluded for the last 25 % of linear length of the contact cut and all metal beyond on the termination end(s) of the metallization runs. In these cases, there shall be at least 50 % of the contact opening area covered by metallization and at least a continuous 40 % of the contact opening perimeter covered by undisturbed metallization (see figure 5).

(5) Any scratch in the metallization, over the gate oxide bridge, that exposes underlying passivation and leaves less than 50 % of the length or width of the metallization between source and drain diffusions undisturbed (see figure 4) (applicable to MOS structures).

(6) Scratch in the metallization that exposes the dielectric material of a thin film capacitor or cross-over.

(7) Scratch in the bonding pad or fillet area that exposes underlying passivation and reduces the metallization path width connecting the bond to the interconnecting metallization to less than 50 % of the narrowest entering interconnect metallization stripe width. If two or more stripes enter a bonding pad, each shall be considered separately.

(8) Scratches (probe marks, etc.) in the bonding pad area that expose underlying passivation over more than 25 % of the original unglassivated metallization area.

3.1.1.2 Metallization voids

(1) Voids in the metallization that leave less than 50 % of the original metal width undisturbed (see figure 6).

NOTE - This criterion can be excluded for peripheral power or ground metallization where parallel paths exist so that an opening at the voids would not cause an unintended isolation of the metallization path. When application of this exclusion causes or permits a device design to exceed the current density limitation imposed by the design document, this exclusion shall not apply. Current density shall be determined by design, not visual inspection.

(2) Voids in the metallization over a passivation step that leave less than 75 % of the original metal width at the step undisturbed.

NOTE - The criteria of items (1) and (2) can be excluded for the last 25 % of linear length of the contact cut and all metal beyond on the termination end(s) of the metallization runs. In these cases, there shall be at least 50 % of the contact opening area covered by metallization and at least a continuous 40 % of the contact opening perimeter covered by undisturbed metallization (see figure 5).

(3) Manques dans la métallisation sur le pont d'oxyde de porte qui laissent intacte moins de 75 % de la longueur de métallisation (L) entre les diffusions de source et de drain (voir figure 4) (applicable aux structures MOS).

(4) Manques qui laissent intacte moins de 60 % de la surface de métallisation sur le pont d'oxyde de porte (applicable aux structures MOS).

(5) Manques qui laissent intacte moins de 75 % de la largeur de métallisation coïncidant avec la ligne de jonction de la diffusion de source ou de drain (voir figure 4) (applicable aux structures MOS).

(6) Manques dans une plage de soudure qui laissent intacte moins de 75 % de sa surface originelle de métallisation non vitrifiée.

(7) Manques dans une plage de soudure ou sur la surface d'un cône de soudure qui réduisent la largeur de la bande métallisée assurant la liaison avec la plage de soudure à moins de 50 % de la largeur de la plus étroite bande d'interconnexion arrivant sur une plage de soudure (voir figure 7).

NOTE - Si deux ou plus de deux bandes arrivent sur la même plage, chacune d'elles doit être considérée séparément.

(8) Manques dans la métallisation d'une capacité en couche mince qui réduisent la surface de métallisation de plus de 25 %.

3.1.1.3 *Corrosion de la métallisation*

Toute corrosion de la métallisation.

3.1.1.4 *Adhérence de la métallisation*

Toute métallisation soulevée, décollée ou boursouflée.

3.1.1.5 *Marquage de la métallisation par les pointes d'essai*

Les critères de 3.1.1.1 s'appliquent aux dommages causés par les pointes d'essai.

3.1.1.6 *Pontage de métallisation*

Tout pontage entre métallisations lorsque la séparation entre deux chemins de métallisation est réduite à moins de 2,5 μm sauf par conception.

3.1.1.7 *Alignement de métallisation*

(1) Fenêtre de contact ayant moins de 50 % de sa surface couverte par la métallisation.

(2) Fenêtre de contact ayant moins de 40 % de son périmètre couvert par la métallisation.

NOTE - Lorsque, par conception, le métal est totalement contenu dans la fenêtre de métallisation, les critères du point (1) concernant la couverture de zone et du point (2) concernant la couverture du périmètre peuvent être annulés à condition que les critères de conception soient satisfaits.

(3) Un chemin de métallisation non prévu pour couvrir une fenêtre de contact qui est séparé de la fenêtre par moins de 2,5 μm .

(3) Voids in the metallization over the gate oxide bridge that leave less than 75 % of the metallization length (L) between source and drain diffusions undisturbed (see figure 4) (applicable to MOS structures).

(4) Voids that leave less than 60 % of the metallization area over the gate oxide bridge undisturbed (applicable to MOS structures).

(5) Voids that leave less than 75 % of the metallization width coincident with the source or drain diffusion junction line undisturbed (see figure 4) (applicable to MOS structures).

(6) Voids in the bonding pad area that leave less than 75 % of its original unglassified metallization area undisturbed.

(7) Voids in the bonding pad or fillet area that reduce the metallization path width connecting the bond to the interconnecting metallization to less than 50 % of the narrowest entering interconnect metallization stripe width (see figure 7).

NOTE - If two or more stripes enter a bonding pad, each shall be considered separately.

(8) Voids in the metallization of a thin film capacitor that reduce the metallization area by more than 25 %.

3.1.1.3 *Metallization corrosion*

Any metallization corrosion.

3.1.1.4 *Metallization adherence*

Any metallization lifting, peeling or blistering.

3.1.1.5 *Metallization probing*

The criteria contained in 3.1.1.1 shall apply as limitations on probing damage.

3.1.1.6 *Metallization bridging*

Any metallization bridging where the separation between any two metallization paths is reduced to less than 2,5 μm unless by design.

3.1.1.7 *Metallization alignment*

(1) Contact window that has less than 50 % of its area covered by metallization.

(2) Contact window that has less than 40 % of its perimeter covered by metallization.

NOTE - When, by design, metal is completely contained in a contact window, the criteria of item (1) area coverage and of item (2) perimeter coverage can be deleted as applicable provided the design criteria are satisfied.

(3) A metallization path not intended to cover a contact window that is separated from the window by less than 2,5 μm .

(4) Toute exposition du pont d'oxyde de porte des diffusions de la source au drain (voir figure 8) (applicable aux structures MOS).

(5) Toute exposition du pont d'oxyde de porte qui laisse intacte moins de 75 % de la métallisation coïncidant avec la ligne de jonction des diffusions de drain et de source (applicable aux structures MOS).

(6) Métallisation de porte ne coïncidant pas avec l'anneau de garde diffusé ou ne s'étendant pas au-dessus de lui.

NOTE - Ce critère s'applique aux structures MOS comportant un anneau de garde diffusé. Les dispositifs MOS qui ne comportent pas d'anneau de garde diffusé doivent avoir une métallisation de porte s'étendant au moins à 2,5 μm au-delà du pont d'oxyde de porte (voir figures 4 et 8).

3.1.2 Défauts des couches de diffusion et de passivation (fort grossissement)

Aucun dispositif ne doit être acceptable s'il présente les défauts suivants:

(1) Tout défaut de diffusion qui permet un pontage non intentionnel entre des zones diffusées (voir figure 9).

(2) Toute diffusion d'isolation discontinue, à l'exception des murs d'isolement situés autour des zones inutilisées ou autour des zones de soudure, ou toute autre surface diffusée à laquelle il reste moins de 25 % de la largeur originelle de diffusion.

(3) Soit des lignes multiples, soit une absence totale de passivation visibles au bord et continuant sous la métallisation (voir figure 10).

NOTE - Des lignes doubles ou triples indiquent qu'il peut y avoir une profondeur suffisante pour pénétrer sous la métallisation et mettre à nu le silicium. Toutefois, si l'absence de vitrification dans la partie défectueuse ou si les caractéristiques de la vitrification présente permettent la vérification de la présence ou de l'absence de passivation, par la couleur ou des comparaisons de couleurs, respectivement, ces techniques peuvent être utilisées. Le critère du point (3) peut ne pas être appliqué quand une seconde couche de passivation est appliquée en une opération séparée, et par un procédé différent, préalablement au dépôt de métallisation.

(4) Une jonction active non couverte pas la passivation, sauf par conception.

3.1.3 Défauts de découpe au diamant et de pastille (fort grossissement)

Aucun dispositif ne sera acceptable s'il présente:

(1) Moins de 25 μm de passivation visible entre la métallisation fonctionnelle ou la périphérie d'une soudure et le bord de la pastille.

NOTE - Ce critère peut ne pas être appliqué à la métallisation périphérique incluant les plages de soudure, lorsque la métallisation est au même potentiel que la pastille.

(2) Un éclat sur la surface active de circuit (voir figure 11).

NOTE - Ce critère peut ne pas être appliqué à la partie de métallisation périphérique qui est au même potentiel que la pastille. Dans ce cas, il doit y avoir au moins 50 % de la largeur de la métallisation périphérique qui reste intact à l'emplacement de l'éclat, à cette exception près qu'il ne doit pas y avoir de critère de largeur lorsqu'il existe des conducteurs parallèles, de telle sorte qu'une coupure à l'emplacement de l'éclat ne puisse être la cause d'un isolement non intentionnel dans la zone de métallisation.

(3) Toute fêlure de substrat ou de passivation dans la zone de circuit actif ou toute fêlure dépassant 75 mm en longueur (voir figure 11).

- (4) Any exposure of the gate oxide bridge from source to drain diffusions (see figure 8) (applicable to MOS structures).
- (5) Any exposure of the gate oxide bridge that leaves less than 75 % of the metallization coincident with the source and drain diffusion junction line undisturbed (applicable to MOS structures).
- (6) Gate metallization not coincident with or extending over the diffused guard ring.

NOTE - This criterion applies to MOS structures containing a diffused guard ring. MOS devices that do not contain a diffused guard ring shall have gate metallization extending not less than 2,5 μm beyond the gate oxide bridge (see figures 4 and 8).

3.1.2 Diffusion and passivation layer faults, high magnification

No device shall be acceptable that exhibits the following:

- (1) Any diffusion defects that allow unintentional bridging between diffused areas (see figure 9).
- (2) Any isolation diffusion that is discontinuous, except isolation walls around unused areas or bonding pads, or any other diffused area with less than 25 % of the original diffusion width remaining.
- (3) Either multiple lines or a complete absence of passivation visible at the edge and continuing under the metallization (see figure 10).

NOTE - Double or triple lines indicate that it can have sufficient depth to penetrate down to bare silicon; however, should the absence of glassivation in the defect area or the characteristics of the present glassivation allow verification of the presence or absence of passivation by colour or colour comparisons, respectively, then these techniques may be used. The criterion of item (3) can be excluded when a second passivation layer is applied in a separate operation and by a different process prior to metallization deposition.

- (4) An active junction not covered by passivation, unless by design.

3.1.3 Scribing and die defects, high magnification

No device shall be acceptable that exhibits:

- (1) Less than 25 μm of passivation visible between the operating metallization or bond periphery and the edge of the die.

NOTE - This criterion can be excluded for peripheral metallization including bonding pads where the metallization is at the same potential as the die.

- (2) A chip out in the active circuit area (see figure 11).

NOTE - This criterion can be excluded for peripheral metallization that is at the same potential as the die. At least 50 % of the undisturbed metallization width shall remain at the chip out, except that there shall be no width criteria where parallel paths exist, so that an opening at the chip out would not cause an unintended isolation of the metallization path.

- (3) Any substrate or passivation crack in the active circuit area or a crack that exceeds 75 μm in length (see figure 11).

(4) Toute fêlure qui passe à moins de 25 μm de toute métallisation fonctionnelle ou autre zone de circuit actif sur la pastille (voir figure 11).

NOTE - Ce critère peut ne pas être appliqué à la partie de métallisation périphérique qui est au même potentiel que la pastille.

(5) Une fêlure, qui dépasse 25 μm de longueur, à l'intérieur de la grille de gravure ou de la ligne de gravure et qui se dirige vers la métallisation fonctionnelle ou vers des éléments de circuits fonctionnels (voir figure 11).

3.1.4 Inspection des soudures (faible grossissement)

Cette inspection et ses critères doivent être exigés pour les types et les plages de soudure auxquels ils sont applicables lorsqu'ils sont vus de dessus.

NOTE - Le bout d'un fil n'est pas considéré comme faisant partie de la soudure lorsqu'on détermine les dimensions physiques de cette dernière.

3.1.4.1 Soudures en boule d'or

Aucun dispositif ne doit être acceptable s'il présente:

- (1) Des soudures en boule d'or sur la pastille ou sur la borne de boîtier lorsque le diamètre de la boule de soudure est inférieur à deux fois ou supérieur à six fois le diamètre du fil.
- (2) Des soudures en boule d'or lorsque la sortie du fil n'est pas complètement à l'intérieur de la périphérie de la boule et lorsque le fil ne sort pas verticalement sur une distance d'au moins une fois son diamètre avant de se recourber.
- (3) Des soudures en boule d'or lorsque le centre de la sortie du fil n'est pas à l'intérieur des limites de la zone de soudure.
- (4) Une formation intermétallique s'étendant radialement à plus de 2,5 μm sur toute la périphérie de toute soudure en boule d'or, pour la portion de boule d'or située sur le métal.

3.1.4.2 Soudures en lingot

Aucun dispositif ne doit être acceptable s'il présente:

- (1) Des soudures en lingot par ultrasons, sur la pastille ou sur la borne boîtier qui ont une largeur inférieure à 1,2 fois ou supérieure à trois fois le diamètre du fil ou une longueur inférieure à 1,5 fois ou supérieure à cinq fois le diamètre du fil (voir figure 12).
- (2) Des soudures en lingot par thermocompression, sur la pastille ou sur la borne de boîtier, qui ont une largeur inférieure à 1,5 fois ou supérieure à trois fois le diamètre du fil, ou qui ont une longueur inférieure à 1,5 fois ou supérieure à cinq fois le diamètre du fil (voir figure 12).
- (3) Des soudures en lingot au point où la métallisation sort de la plage de soudure et qui ne permettent pas de voir une ligne de métal intact entre la périphérie de la soudure et au moins un côté de la bande de métallisation qui arrive (voir figures 7 et 13).

- (4) Any crack that comes closer than 25 μm to any operating metallization or other active circuit area on the die (see figure 11).

NOTE - This criterion can be excluded for peripheral metallization that is at the same potential as the die.

- (5) A crack that exceeds 25 μm in length, inside the scribe grid or scribe line and points toward operating metallization or functional circuit elements (see figure 11).

3.1.4 Bond inspection, low magnification

These inspection and criteria shall be required for the bond type(s) and location(s) to which they are applicable when viewed from above.

NOTE - A wire tail is not considered part of the bond when determining physical bond dimensions.

3.1.4.1 Gold ball bonds

No device shall be acceptable that exhibits:

- (1) Gold ball bonds on the die or package post where the ball bond diameter is less than twice or greater than six times the wire diameter.
- (2) Gold ball bonds where the wire exit is not completely within the periphery of the ball and where the wire does not exit vertically for a distance of at least one wire diameter before arcing.
- (3) Gold ball bonds where the wire centre exit is not within the boundaries of the bonding pad.
- (4) Intermetallic formation extending radially more than 2,5 μm completely around the periphery of any gold ball bond for that portion of the gold ball bond located on metal.

3.1.4.2 Wedge bonds

No device shall be acceptable that exhibits:

- (1) Ultrasonic wedge bonds on the die or package post that are less than 1,2 times or greater than three times the wire diameter in width, or are less than 1,5 times or greater than five times the wire diameter in length (see figure 12).
- (2) Thermocompression wedge bonds on the die or package post that are less than 1,5 times or greater than three times the wire diameter in width, or are less than 1,5 times or greater than five times the wire diameter in length (see figure 12).
- (3) Wedge bonds at the point where metallization exits from the bonding pad that do not exhibit a line of undisturbed metal visible between the periphery of the bond and at least one side of the entering metallization stripe (see figures 7 and 13).

NOTES

1 Ce critère peut ne pas être appliqué lorsque la largeur de la bande de métallisation qui arrive est supérieure à 50 μm et lorsque la dimension de la plage de soudure du côté de la bande de métallisation qui arrive est supérieure à 90 μm .

2 Ces exigences concernant une ligne visible de métal peuvent être satisfaites lorsqu'un bout de fil, par ailleurs acceptable, cache la surface concernée, si la condition suivante est remplie: la soudure est placée à plus de 2,5 μm de la ligne d'intersection de la bande de métallisation qui arrive avec la plage de soudure et il n'y a pas évidence visuelle de métallisation endommagée à l'interface de la soudure et du bout de fil.

3.1.4.3 Soudure en croissant (sans queue)

Aucun dispositif ne doit être acceptable s'il présente:

(1) Des soudures en croissant sur la pastille ou sur une borne de boîtier qui ont une largeur inférieure à 1,2 fois ou supérieure à cinq fois le diamètre du fil ou qui ont une longueur inférieure à 0,5 fois ou supérieure à trois fois le diamètre du fil (voir figure 12).

(2) Des soudures en croissant lorsque l'empreinte de soudure ne couvre pas entièrement la largeur du fil.

(3) Des soudures en croissant au point où la métallisation sort de la plage de soudure et qui ne permettent pas de voir une ligne de métal intact entre la périphérie de la soudure et au moins un côté de la bande de métallisation qui arrive.

3.1.4.4 Généralement (boule d'or, en lingot ou en croissant)

Aucun dispositif ne doit être acceptable s'il présente:

(1) Des soudures sur la pastille lorsque moins de 50 % de la soudure est située dans la partie non vitrifiée de la plage de soudure.

(2) Des soudures sur la borne de boîtier qui s'éloignent de plus de deux largeurs de borne de boîtier (c'est-à-dire la plus petite largeur de borne possible) à partir du bord intérieur de la borne de boîtier, ou des soudures qui ne sont pas entièrement situées à l'intérieur des limites de la borne de boîtier.

(3) Des soudures placées de manière telle que le fil sortant de la soudure passe au-dessus d'une autre soudure.

(4) Des soudures placées de manière telle que la séparation entre soudures ou entre une soudure et une métallisation fonctionnelle qui ne lui est pas connectée soit inférieure à 2,5 μm .

(5) Un bout de fil de soudure qui s'étend au-dessus ou fait contact avec toute métallisation non couverte par la vitrification et non connectée à ce fil.

(6) Des bouts de fils de soudure qui ont une longueur supérieure à deux diamètres de fil du côté de la plage de soudure de la pastille et à quatre diamètres de fil du côté de la borne de boîtier.

(7) Des soudures pour lesquelles moins de 50 % de la soudure est située à l'intérieur d'une surface libre de matériau de préforme de fixation de la pastille.

NOTES

1 This criterion can be excluded when the entering metallization stripe is greater than 50 μm in width and the bond pad dimension on the entering metal stripe side is greater than 90 μm .

2 These requirements for a visual line of metal can be satisfied when an acceptable wire tail obscures the area of concern, providing the following condition exists: the bond is located more than 2,5 μm from the intersecting line of the entering metallization stripe and the bonding pad, and there is no visual evidence of disturbed pad metallization at the bond and wire tail interface.

3.1.4.3 Tailless bonds (crescent)

No device shall be acceptable that exhibits:

(1) Tailless bonds on the die or package post that are less than 1,2 times or greater than five times the wire diameter in width, or are less than 0,5 times or greater than three times the wire diameter in length (see figure 12).

(2) Tailless bonds where the bond impression does not cover the entire width of the wire.

(3) Tailless bonds at the point where metallization exits from the bonding pad that do not exhibit a line of undisturbed metal visible between the periphery of the bond and at least one side of the entering metallization stripe.

3.1.4.4 General (gold ball, wedge and tailless)

No device shall be acceptable that exhibits:

(1) Bonds on the die where less than 50 % of the bond is within the unglassivated bonding pad area.

(2) Bonds on the package post that are not completely within two package post widths (i.e. the narrowest post width) from the inner edge of the package post, or bonds that are not completely within the boundaries of the package post.

(3) Bonds placed so that the wire exiting from the bond crosses over another bond.

(4) Bonds placed so that the separation between the bonds or between the bond and operating metallization not connected to it is less than 2,5 μm .

(5) Wire bond tails that extend over or make contact with any metallization not covered by glassivation and not connected to the wire.

(6) Wire bond tails that exceed two wire diameters in length at the bonding pad or four wire diameters in length at the package post.

(7) Bonds where less than 50 % of the bond is located within an area that is free of die preform mounting material.

(8) Une soudure au-dessus d'une autre soudure, d'un bout de fil de connexion ou d'un segment résiduel de fil de connexion. Une soudure en lingot par ultrasons le long d'une soudure précédente, lorsque la largeur observable de la première soudure est réduite de moins de 6 μm , est considérée comme acceptable.

(9) Toute réparation évidente de conducteurs par pontage avec une addition de fil ou de ruban de connexion.

3.1.4.5 Reprises de soudure

Les reprises de soudure sont autorisées pour les circuits intégrés monolithiques lorsque:

(1) Au moins 50 % de la surface de liaison de la reprise est située sur du métal non détérioré (en exceptant les marques des pointes qui ne mettent pas à nu la passivation sous-jacente).

(2) Une seule tentative de reprise a été faite sur toute plage de soudure ou emplacement de borne.

(3) La surface de la plage de soudure est suffisamment grande pour permettre une reprise de soudure.

(4) La deuxième soudure est située près de la sortie de la métallisation.

3.1.5 Conducteurs internes (faible grossissement)

Cette inspection et ses critères doivent être exigés pour les types de conducteurs et les emplacements auxquels ils sont applicables.

3.1.5.1 Fils

Aucun dispositif ne doit être acceptable s'il présente:

(1) Un fil qui touche un autre fil (sauf conducteurs communs), une borne de boîtier, une métallisation fonctionnelle non vitrifiée, la pastille ou toute portion du boîtier.

(2) Un fil formant une boucle ou présentant un affaissement le faisant passer à moins de deux diamètres de fil d'un autre fil, d'une borne de boîtier, d'une métallisation fonctionnelle ou pastille non vitrifiée, ou d'une partie du boîtier. Toutefois cette exigence ne s'applique pas à l'intérieur du volume défini par une distance radiale sphérique (comptée à partir de la périphérie de la soudure sur la surface de la pastille) de 125 μm pour les soudures en boule et de 250 μm pour les soudures par ultrasons ou par thermocompression.

(3) Des entailles, coupures, pincements, marques ou strictions qui réduisent le diamètre du fil de plus de 25 %.

(4) Des bouts de fils de soudure qui ont une longueur supérieure à deux diamètres de fil du côté de la plage de soudure de la pastille et à quatre diamètres de fil du côté de la borne de boîtier.

(5) Une déchirure à la jonction du fil et de la soudure.

(8) A bond on top of another bond, bond wire tail or residual segment of lead wire. An ultrasonic wedge bond alongside a previous bond, where the observable width of the first bond is reduced by less than 6 μm , is considered acceptable.

(9) Any evidence of repair of conductors by bridging with an addition of bonding wire or ribbon.

3.1.4.5 *Rebonding*

Rebonding is allowed for monolithic integrated circuits when:

- (1) At least 50 % of the attachment area of a rebond is placed on undisturbed metal (excluding probe marks which do not expose underlying passivation).
- (2) A maximum of one rebond attempt has been made at any one bonding pad or bonding terminal location.
- (3) The bond pad area is large enough to accommodate a rebond.
- (4) The second bond is at a point near to the metallization exit.

3.1.5 *Internal leads, low magnification*

This inspection and criteria shall be required for the lead type(s) and location(s) to which they are applicable.

3.1.5.1 *Wires*

No device shall be acceptable that exhibits:

- (1) Any wire that touches another wire (excluding common wires), package post, unglassivated operating metallization, die or any portion of the package.
- (2) Excessive loop or sag in any wire so that it comes closer than two wire diameters to another wire, package post, unglassivated operating metallization or die, or to a portion of the package. However, this requirement does not apply within a volume defined by a spherical radial distance from the bond perimeter on the die surface of 125 μm for ball bonds, or 250 μm for ultrasonic and thermocompression bonds.
- (3) Nicks, cuts, crimps, scoring or neckdown in any wire that reduces the wire diameter by more than 25 %.
- (4) Wire bond tails that exceed two wire diameters in length at the bonding pad or four wire diameters in length at the package post.
- (5) Tearing at the junction of the wire and bond.

- (6) Un fil faisant un trajet en ligne droite de la zone de soudure de la pastille à la borne de boîtier sans former un arc (voir aussi le point (2) de 3.1.4.1).
- (7) Des fils croisant d'autres fils (excepté les conducteurs communs).
- (8) Des fils non conformes au plan de câblage interne du circuit.

3.1.6 Boîtiers (faible grossissement)

Aucun dispositif ne doit être acceptable s'il présente:

3.1.6.1 Corps étrangers

Les corps étrangers ou particules pourront être soufflés à l'aide d'un jet d'air normal (approximativement 140 kPa). Le dispositif doit alors être inspecté et rejeté s'il présente les défauts suivants:

- (1) Corps étranger non fixé sur la pastille ou dans le boîtier.
- (2) Corps étranger non fixé sur la surface du couvercle ou du capot.

NOTE - Ce critère sera satisfait après nettoyage à l'aide d'un jet d'air normal (environ 140 kPa) ou d'une autre procédure de nettoyage appropriée, à condition que les capots ou couvercles soient ensuite maintenus en environnement contrôlé jusqu'au capotage.

- (3) Corps étranger conducteur fixé qui ponté des chemins de métallisation, des fils du boîtier, la métallisation entre fils et boîtier, des éléments de circuit fonctionnel ou jonctions, ou toute combinaison entre eux.
- (4) Encre sur la surface de la pastille qui couvre plus de 25 % de la surface d'une plage de soudure ou qui ponté toute combinaison de métallisation non vitrifiée ou de surface de silicium dénudé.

3.1.6.2 Fixation de la pastille

- (1) Remontée de matériau de fixation de la pastille qui s'étend au-dessus de la surface supérieure de la pastille.
- (2) Matériau de fixation de la pastille sur son support non visible sur moins de 50 % de son périmètre sauf s'il est continu sur deux côtés entiers et non adjacents de la pastille (non applicable aux pastilles transparentes).
- (3) Pastille transparente soudée sur moins de 50 % de sa surface.
- (4) Un écaillage du matériau de fixation de la pastille.
- (5) Une excroissance du matériau de fixation de la pastille qui ne montre pas de congé de soudure de longueur égale à au moins 50 % du périmètre lorsque la pastille est vue de dessus (voir figure 14).

3.1.6.3 Assemblage de la pastille

- Pastille non placée ou non orientée en conformité avec le plan d'assemblage applicable au dispositif.

- (6) Any wire making a straight line run from die bonding pad to package post that has no arc (see also item (2) of 3.1.4.1).
- (7) Wire(s) crossing wire(s) (except common conductors).
- (8) Wire(s) not in accordance with bonding diagram.

3.1.6 *Package conditions, low magnification*

No device shall be acceptable that exhibits:

3.1.6.1 *Foreign material*

Foreign material or particles may be blown off with a normal gas blow (approximately 140 kPa). The device shall then be inspected and be rejected when it exhibits the following:

- (1) Unattached foreign material on the surface of the die or within the package.
- (2) Unattached foreign material on the surface of the lid or cap.

NOTE - This criterion can be satisfied by a normal gas blow (approximately 140 kPa) or a suitable cleaning process, providing that the lids or caps are subsequently held in a controlled environment until capping.

- (3) Attached conductive foreign material that bridges metallization paths, package leads, lead to package metallization, functional circuit elements or junctions, or any combination thereof.
- (4) Ink on the surface of the die that covers more than 25 % of a bonding pad area or that bridges any combination of unglassivated metallization or bare silicon area.

3.1.6.2 *Die mounting*

- (1) Die mounting material build-up that extends onto the top surface of the die.
- (2) Die to header mounting material not visible around at least 50 % of the die perimeter unless it is continuous on two full non-adjacent sides of the die (except for transparent die).
- (3) Transparent die with less than 50 % of the area bonded.
- (4) Flaking of the die mounting material.
- (5) Build-up of the die mounting material that does not exhibit a minimum of 50 % peripheral fillet, when viewed from above (see figure 14).

3.1.6.3 *Die assembly*

- Die not located and orientated in accordance with the applicable assembly drawing of the device.

- Pastille inclinée à plus de 10° par rapport à la plage de soudure.
- Pastille qui chevauche le matériau d'isolation.
- Forme ou dimensions de la pastille non en accord avec le plan d'assemblage applicable au dispositif.

3.1.7 Défauts de vitrification (fort grossissement)

NOTE - Les critères de ce paragraphe peuvent ne pas être applicables lorsque les défauts sont dus à un ajustage au laser. Dans ce cas, les défauts hors du trait dû à l'ajustage au laser ne doivent pas correspondre à plus de la moitié de la largeur résiduelle de la résistance et doivent laisser exempt de défaut de vitrification une partie de la piste résistive originelle égale ou supérieure soit à la moitié de sa plus faible largeur, soit à 6 µm si cette valeur est plus grande (voir figure 15). Lorsqu'on n'utilise pas les critères ci-après, on doit soumettre avec succès un échantillon témoin à cet essai.

Aucun dispositif ne doit être acceptable s'il présente:

- (1) Des fissures qui empêchent la détection des critères visuels cités ici.
- (2) Tout soulèvement ou décollement de la vitrification.

NOTE - Le soulèvement ou décollement de la vitrification pourra être exclu du critère ci-dessus s'il ne s'étend pas à plus de 25 µm de la périphérie nominale de la vitrification et à condition que la seule exposition de métal apparaisse sur les emplacements de soudure adjacents ou sur les métallisations partant de ces emplacements.

- (3) Deux ou plusieurs chemins de métallisation active adjacents non couverts par la passivation, à l'exclusion des gardes pour plages de soudure.
- (4) Surfaces non vitrifiées supérieures à 125 µm dans toute dimension, sauf par conception.
- (5) Surfaces non vitrifiées au bord d'un emplacement de soudure et exposant le silicium.
- (6) Vitrification couvrant plus de 50 % de la surface d'une plage de soudure.
- (7) Fissures sur une résistance à couche.
- (8) Manques de vitrification qui mettent à nu une quelconque partie d'une résistance à couche mince ou d'une connexion fusible, sauf lorsque, par conception, une ouverture est pratiquée dans la vitrification.

3.1.8 Isolation diélectrique (fort grossissement)

Aucun dispositif ne doit être acceptable s'il présente:

- (1) Une ligne d'isolation discontinue (fréquemment: une ligne noire) autour de chaque caisson de diffusion contenant des éléments de circuit fonctionnels (voir figure 16).
- (2) Une absence de ligne d'isolation continue entre deux caissons adjacents contenant des éléments de circuits fonctionnels.
- (3) Une zone diffusée qui chevauche le matériau d'isolation diélectrique et passe à moins de 2,5 µm d'un caisson de diffusion adjacent, ou d'un chevauchement de plusieurs surfaces de diffusion dans le matériau d'isolation diélectrique (voir figure 16).

- Die having an angle of tilt greater than 10° with respect to the die bonding area.
- Die which overlaps insulation material.
- Die geometry or dimensions not in accordance with the applicable assembly drawing of the device.

3.1.7 *Glassivation defects, high magnification*

NOTE - The criteria of this subclause can be excluded when the defects are due to laser trimming. In this case, the defects outside the kerf due to laser trimming shall not be more than one half the remaining resistor width and shall leave a primary resistor path free of glassivation defects, equal to or greater than one half time the narrowest resistor width or 6 µm, whichever is the greater (see figure 15). A sample freeze-out test shall be performed and passed when this exclusion is used.

No device shall be acceptable that exhibits:

- (1) Craze that prohibits the detection of visual criteria contained herein.
- (2) Any lifting or peeling of the glassivation.

NOTE - Lifting or peeling of the glassivation may be excluded from the criteria above, when it does not extend more than 25 µm distance from the designed periphery of the glassivation, provided that the only exposure of metal is on adjacent bond pads or on metallization leading from these pads.

- (3) Two or more adjacent active metallization paths not covered by glassivation, excluding bonding pad cut-outs.
- (4) Unglassivation areas greater than 125 µm in any dimension, unless by design.
- (5) Unglassivation areas at the edge of bonding pad exposing silicon.
- (6) Glassivation covering more than 50 % of the bonding pad area.
- (7) Craze over a film resistor.
- (8) Glassivation voids that expose any portion of a thin film resistor or fusible link, except where a glassivation window is opened by design.

3.1.8 *Dielectric isolation, high magnification*

No device shall be acceptable that exhibits:

- (1) A discontinuous isolation line (typically a black line) around each diffusion tub containing functional circuit elements (see figure 16).
- (2) Absence of a continuous isolation line between any adjacent tubs containing functional circuit elements.
- (3) A diffused area which overlaps the dielectric isolation material and comes closer than 2,5 µm to an adjacent diffusion tub, or an overlap of more than one diffusion area into the dielectric isolation material (see figure 16).

(4) Une fenêtre de contact qui touche ou chevauche le matériau d'isolation diélectrique.

(5) Des défauts d'éraflures ou de manques de métallisation sur un gradin d'isolation diélectrique en désaccord avec les critères du point (4) de 3.1.1.1 et du point (2) de 3.1.1.2.

3.1.9 *Résistance à couche (fort grossissement)*

Le rejet doit être basé sur les défauts survenant à l'intérieur des portions effectivement utilisées de la résistance à couche. Les critères de défaut de métallisation de 3.1.1 s'appliquent. Aucun dispositif ne doit être acceptable s'il présente les défauts suivants:

(1) Un désalignement entre conducteur et résistance dans lequel la largeur réelle du recouvrement est inférieure à 50 % de la largeur originelle de la résistance (voir figure 17).

(2) Chevauchement du contact entre la métallisation et la résistance en couche dans lequel la longueur réelle est inférieure à 6 μm (voir figure 17).

(3) Séparation entre deux résistances ou entre une résistance et un chemin de métallisation inférieure à 2,5 μm , sauf par conception.

(4) Manque ou étranglement qui laisse intacte moins de 75 % de la largeur de la résistance en couche à une extrémité.

(5) Un changement soudain de couleur du matériau résistant, à moins de 2,5 μm de la jonction de la résistance avec l'un de ses conducteurs de sortie.

(6) Résistance inactive connectée par erreur à deux points électriquement distincts d'un circuit actif.

(7) Toute résistance à couche mince qui traverse une irrégularité du substrat (par exemple: ligne d'isolation diélectrique, gradin de passivation ou de diffusion, etc.) (voir figure 16).

(8) Toute longueur de résistance inférieure soit à 6 μm , soit à la moitié de sa partie la plus étroite si cette valeur est plus grande, et résultant de manques ou d'éraflures ou de leur combinaison (voir figure 18).

3.1.10 *Résistances à couche mince, ajustées au laser (fort grossissement)*

Le rejet doit être basé sur des défauts trouvés dans les parties effectivement utilisées des résistances à couche. Aucun dispositif ne doit être acceptable s'il présente:

(1) Un sillon de longueur inférieure à 2,5 μm .

NOTE - Ce critère ne s'applique pas à l'ajustage par le bord.

(2) Un sillon contenant des particules de débris.

(3) Un sillon contenant du matériau résistant non ajusté, sauf si ce matériau traverse complètement le trait et est demeuré intact sur une largeur supérieure à soit la moitié de la partie la plus étroite de la résistance, soit 6 μm si cette valeur est la plus grande (voir figure 19).

- (4) A contact window that touches or overlaps the dielectric isolation material.
- (5) Metallization scratches and void defects over a dielectric isolation step not in accordance with criteria in item (4) of 3.1.1.1 and item (2) of 3.1.1.2.

3.1.9 *Film resistor, high magnification*

Rejection shall be based on defects found within the actively used portions of the film resistor. The metallization defect criteria of 3.1.1 shall apply. No device shall be acceptable that exhibits the following:

- (1) Any misalignment between conductor and resistor in which the actual width of the overlap is less than 50 % of the original resistor width (see figure 17).
- (2) Contact overlap between the metallization and film resistor in which the length dimension is less than 6 μm (see figure 17).
- (3) Separation between any two resistors or between a resistor and a metallization path that is less than 2,5 μm unless by design.
- (4) Void or necking down that leaves less than 75 % of film resistor width undisturbed at a terminal.
- (5) Any sharp change in the colour of the resistor material, within 2,5 μm of the resistor/conductor termination.
- (6) Inactive resistor inadvertently connected to two separate points of an active circuit.
- (7) Any thin film resistor that crosses a substrate irregularity (e.g. dielectric isolation line, oxide or diffusion step, etc.) (see figure 16).
- (8) Any resistor width less than 6 μm or one half the narrowest width, whichever is the greater, resulting from voids or scratches or a combination thereof (see figure 18).

3.1.10 *Laser-trimmed thin film resistors, high magnification*

Rejection shall be based on defects found within the actively used portions of the film resistor. No device shall be acceptable that exhibits:

- (1) A kerf less than 2,5 μm in width.
NOTE - The criterion does not apply to edge trimming.
- (2) A kerf containing particles of detritus.
- (3) A kerf containing untrimmed resistor material, unless that material is continuous across the kerf and is undisturbed for a width greater than half the narrowest resistor width or 6 μm , whichever is the greater (see figure 19).

(4) Largeur de résistance qui a été réduite par ajustage soit à moins de la moitié de la partie la plus étroite de la résistance, soit à 6 μm si cette valeur est plus grande, en incluant les manques, les éraflures ou leur combinaison dans la zone d'ajustage (voir figures 18 et 20).

(5) Trace d'ajustage dans la métallisation, sauf pour les résistances massives.

NOTE - Des conducteurs et résistances peuvent être coupés à l'ajustage pour modifier des liaisons à la demande, ou de par la conception même du circuit.

(6) Ajustage de résistances massives s'étendant dans la métallisation (à l'exclusion des plages de soudure) à plus de 25 % de la largeur originelle du métal (voir figure 21).

(7) Piqûres du dioxyde de silicium dans le trait d'ajustage ne présentant pas de ligne de séparation entre la piqûre et le matériau résistant.

3.2 Conditions spécifiées

Les détails suivants doivent être précisés dans la spécification applicable lorsque cela est nécessaire:

- (1) toute différence avec le circuit approuvé, sa conception, sa topographie ou sa construction;
- (2) les calibres, dessins et photographies qui doivent être utilisés comme étalons, pour comparaison et par l'opérateur (voir article 2);
- (3) le grossissement spécifique (voir 3.0.5).

(4) Resistor width that has been reduced by trimming to less than half the narrowest resistor width or 6 μm , whichever is the greater, including voids, scratches or a combination thereof, in the trim area (see figures 18 and 20).

(5) Trim path into the metallization, except for block resistors.

NOTE - Conductors or resistors may be trimmed open for link trims or by design.

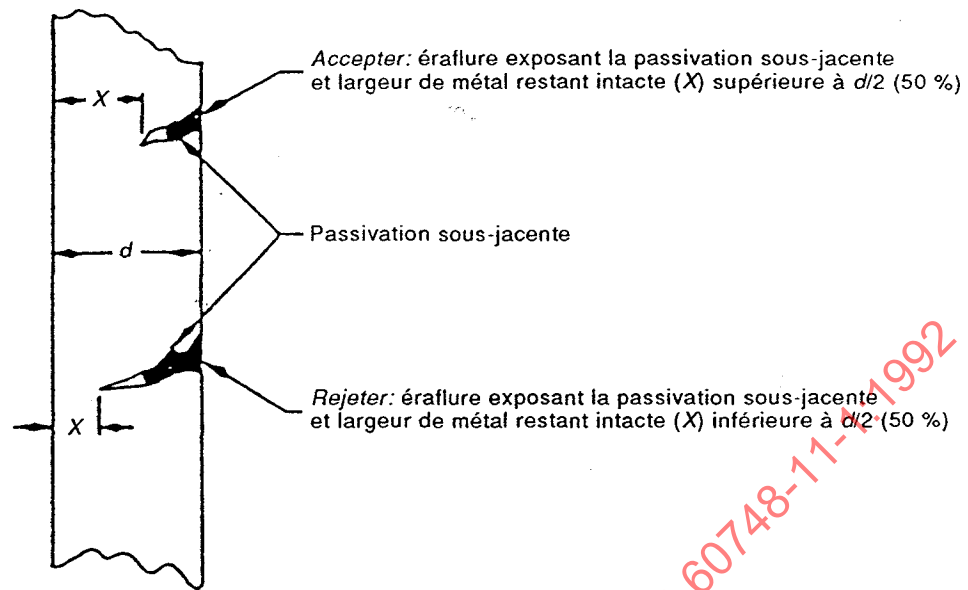
(6) Trim for block resistors which extends into the metallization (excluding bonding pads) more than 25 % of the original metal width (see figure 21).

(7) Pits into the silicon dioxide in the kerf which do not exhibit a line of separation between the pit and the resistor material.

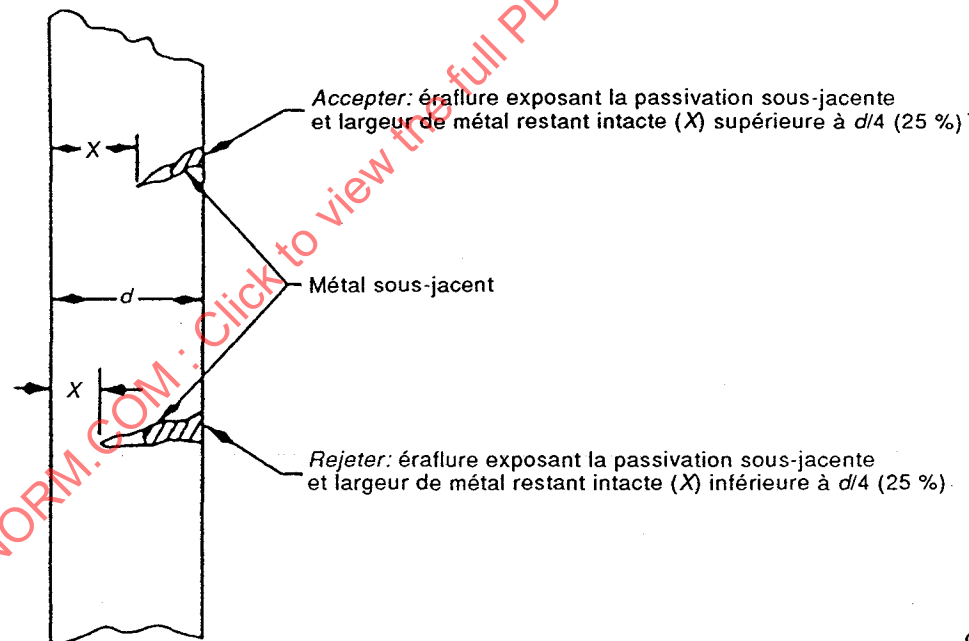
3.2 Specified conditions

Where applicable, the following details shall be specified in the applicable specification:

- (1) any conflicts with the approved circuit, its design, its topology or its construction;
- (2) gauges, drawings and photographs that are to be used as standards for operator comparison (see clause 2);
- (3) specific magnification (see 3.0.5).



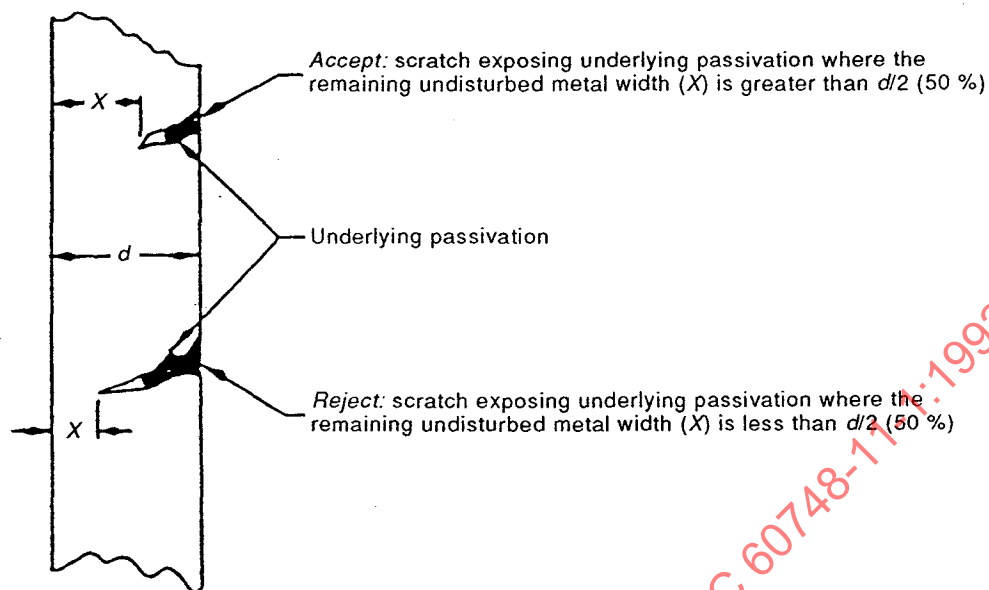
Pour les produits multicouches seulement



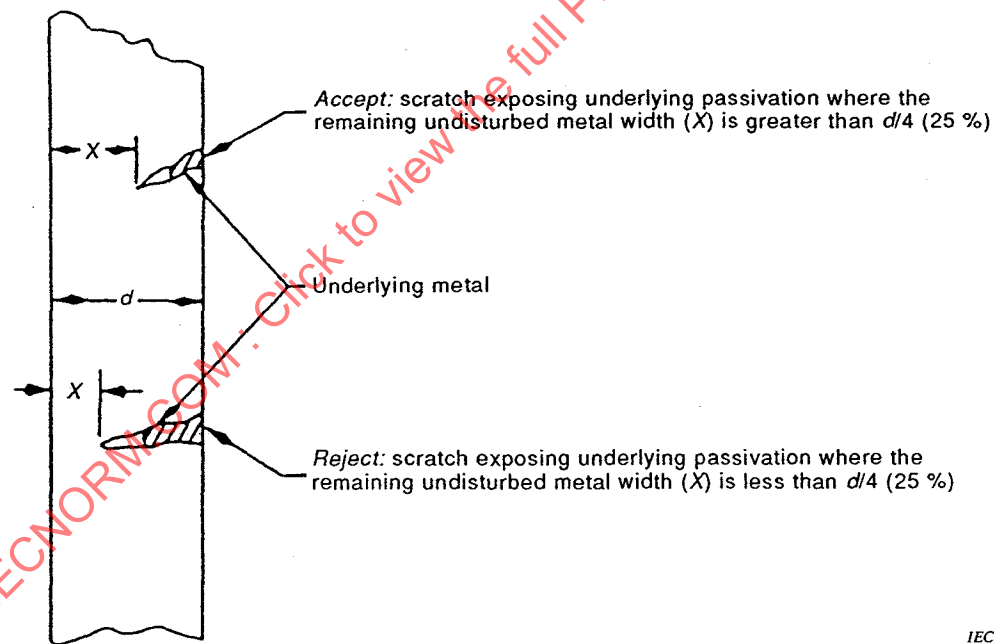
d = largeur originelle de métal
 X = largeur de métal intacte

CEI 343/92

Figure 3 – Éraflures de métallisation



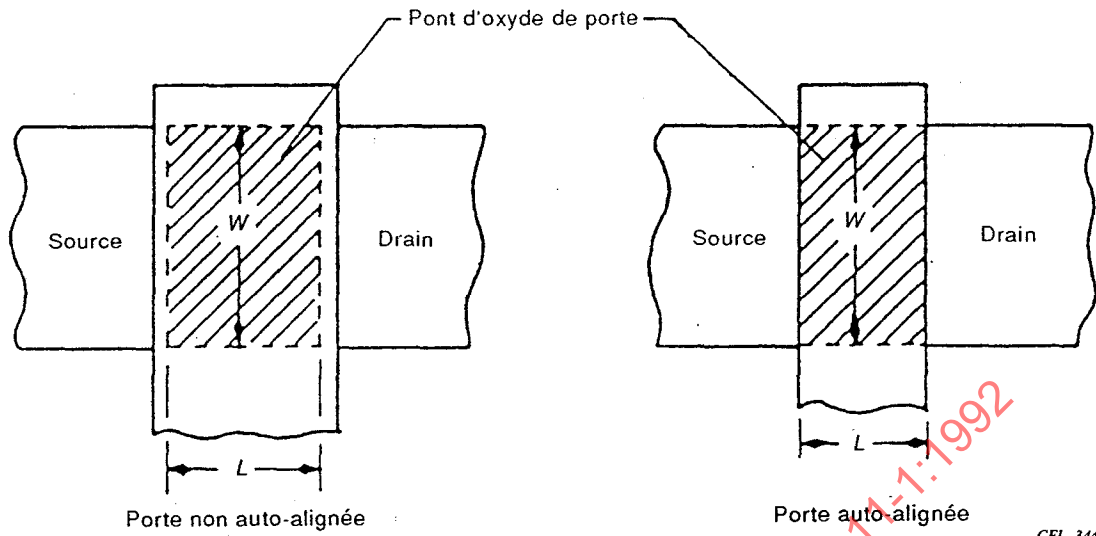
For multilayered metal products only



IEC 343/92

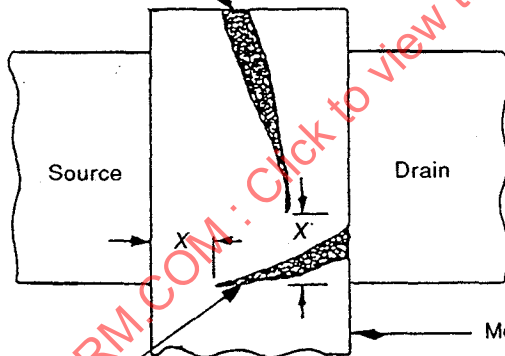
d = original metal width
 X = undisturbed metal width

Figure 3 – Scratch criteria



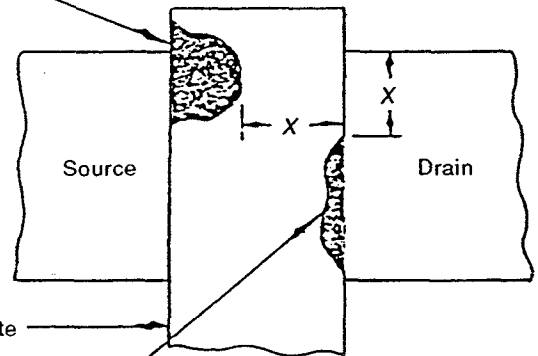
NOTE - Lorsqu'on applique le critère standard d'éraflure et de manque à la surface de porte, les dimensions (W) et (L) doivent être respectivement considérées comme les largeur et longueur originelles du canal.

Rejeter: éraflure exposant l'oxyde sous-jacent et largeur de métal intacte (X) inférieure à $W/2$ (50 %)



Rejeter: éraflure exposant l'oxyde sous-jacent et largeur de métal intacte (X) inférieure à $L/2$ (50 %)

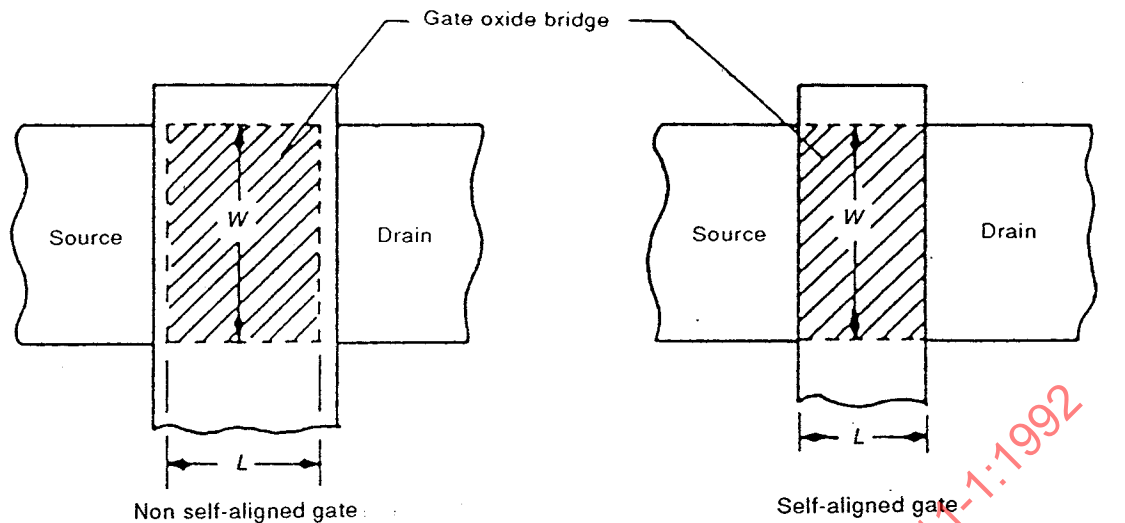
Rejeter: manque exposant l'oxyde sous-jacent et largeur de métal restant (X) inférieure à $\frac{1}{4} L$ (75 %)



Rejeter: manque exposant l'oxyde sous-jacent et largeur de métal restant (X) inférieure à $\frac{1}{4} W$ (75 %)

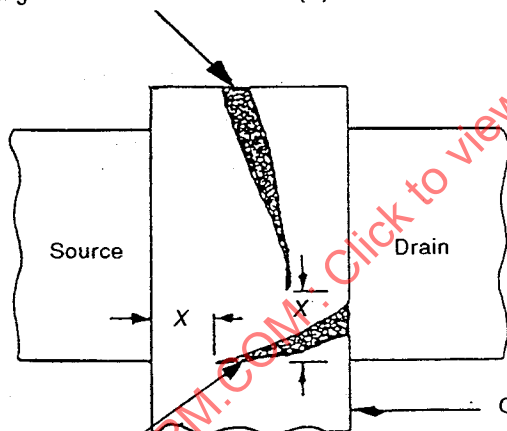
CEI 345/92

Figure 4 – Éraflures et manques sur MOS

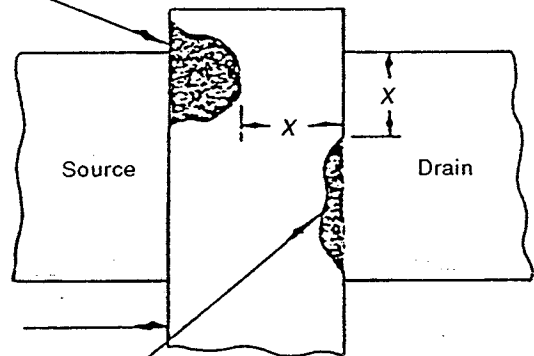


NOTE - When the standard metallization scratch and void criterion is applied to the gate area, the dimensions (W) and (L) shall be considered as the original channel width and length respectively.

Reject: scratch exposing underlying oxide where the remaining undisturbed metal width (X) is less than $W/2$ (50 %)



Reject: void exposing underlying oxide where the remaining undisturbed metal width (X) is less than $3/4 L$ (75 %)

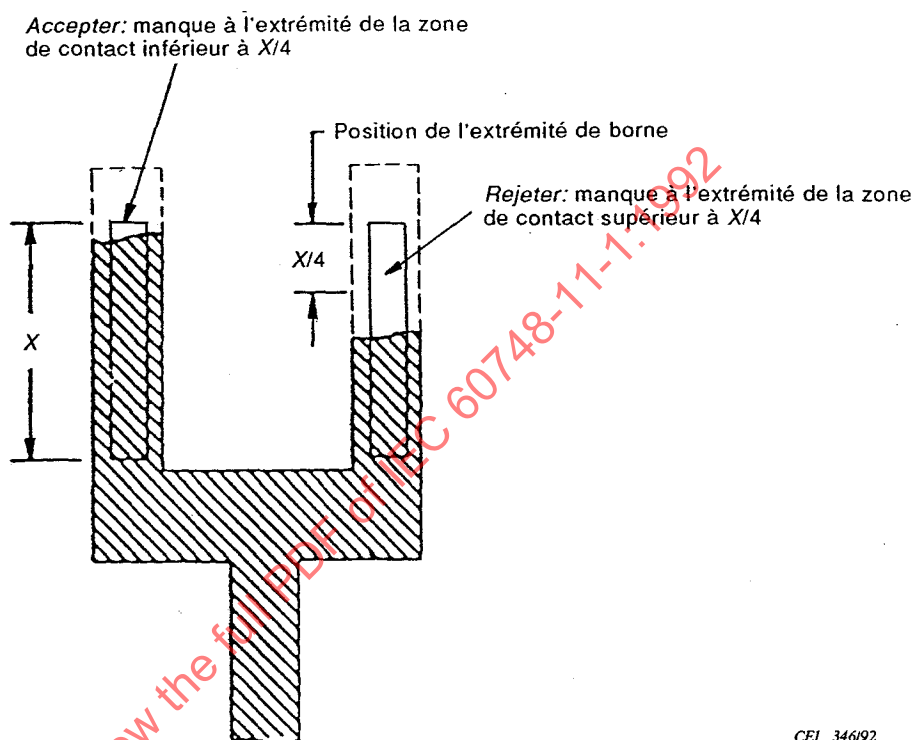


Reject: scratch exposing underlying oxide where the remaining undisturbed metal width (X) is less than $L/2$ (50 %)

Reject: void exposing underlying oxide where the remaining undisturbed metal width (X) is less than $3/4$ (75 %)

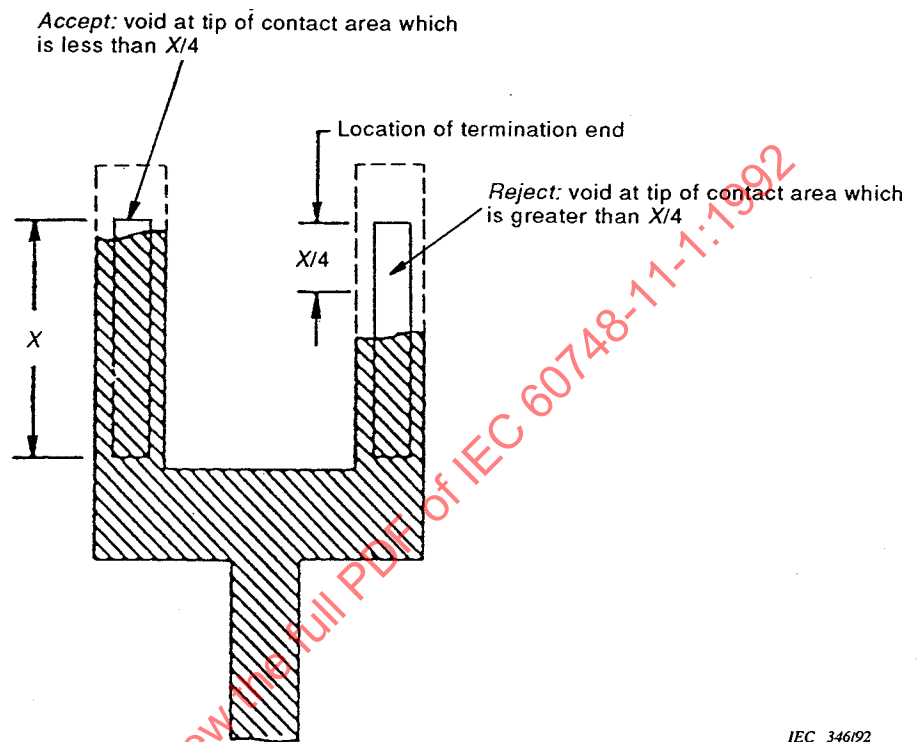
IEC 345/92

Figure 4 – MOS scratch and void criteria



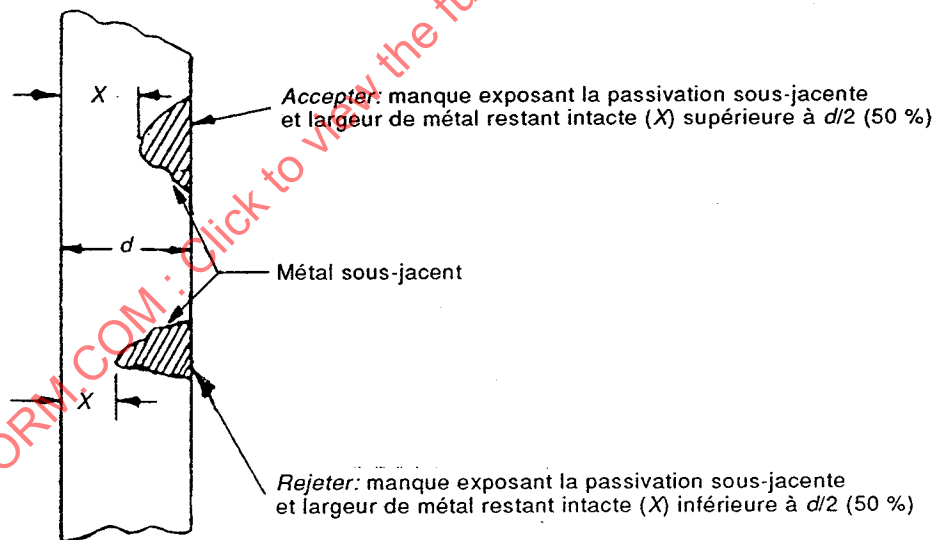
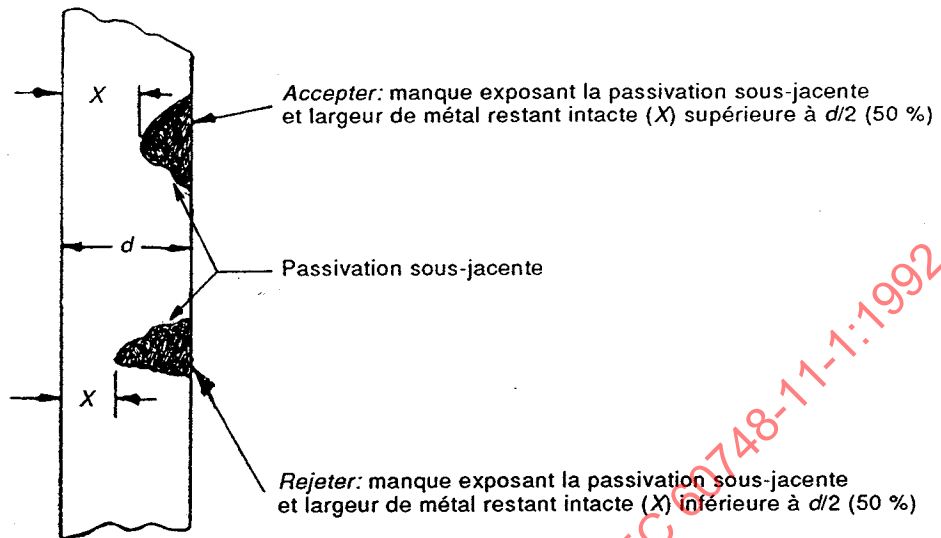
CEI 346/92

Figure 5 – Extrémités de borne



IEC 346/92

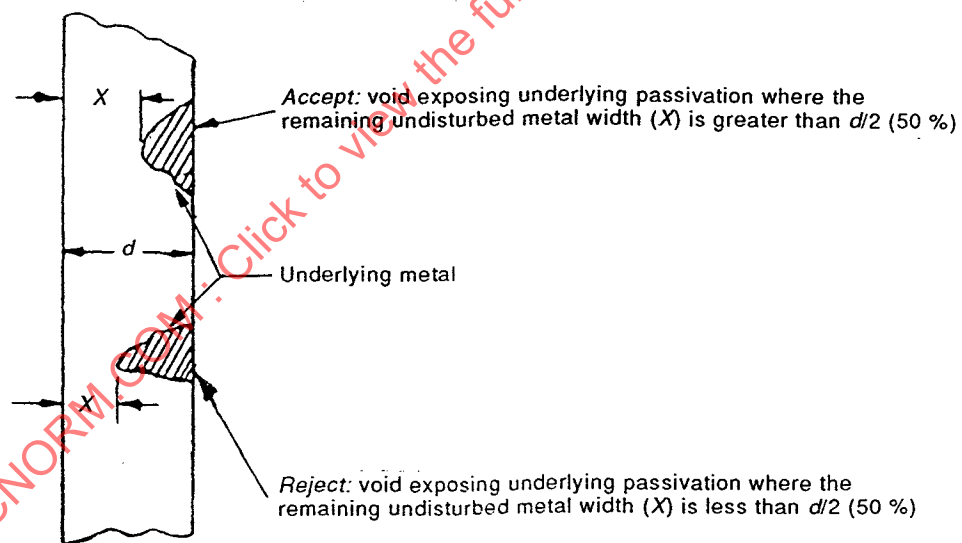
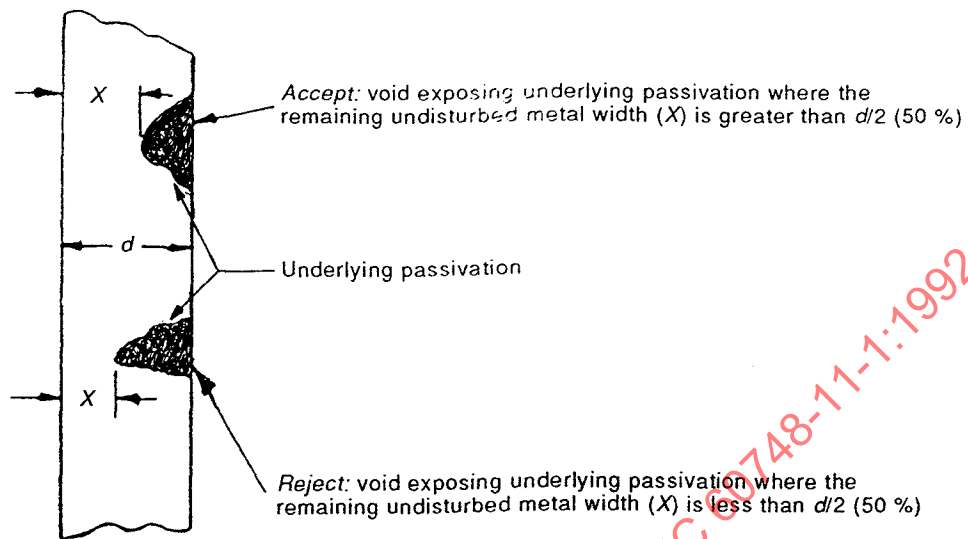
Figure 5 – Termination ends



CEI 347/92

d = largeur originelle de métal
 X = largeur de métal intacte

Figure 6 – Manques de métallisation



IEC 347/92

d = original metal width
 X = undisturbed metal width

Figure 6 – Void criteria

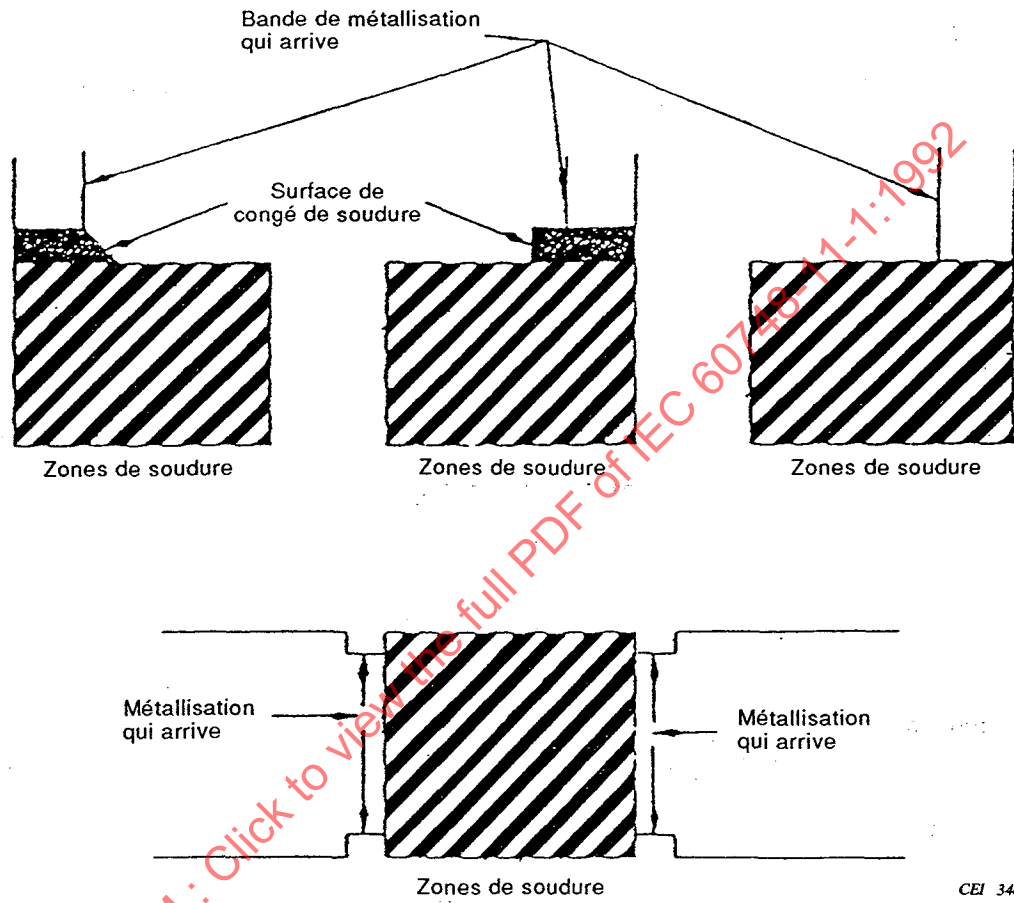


Figure 7 – Zones de soudure

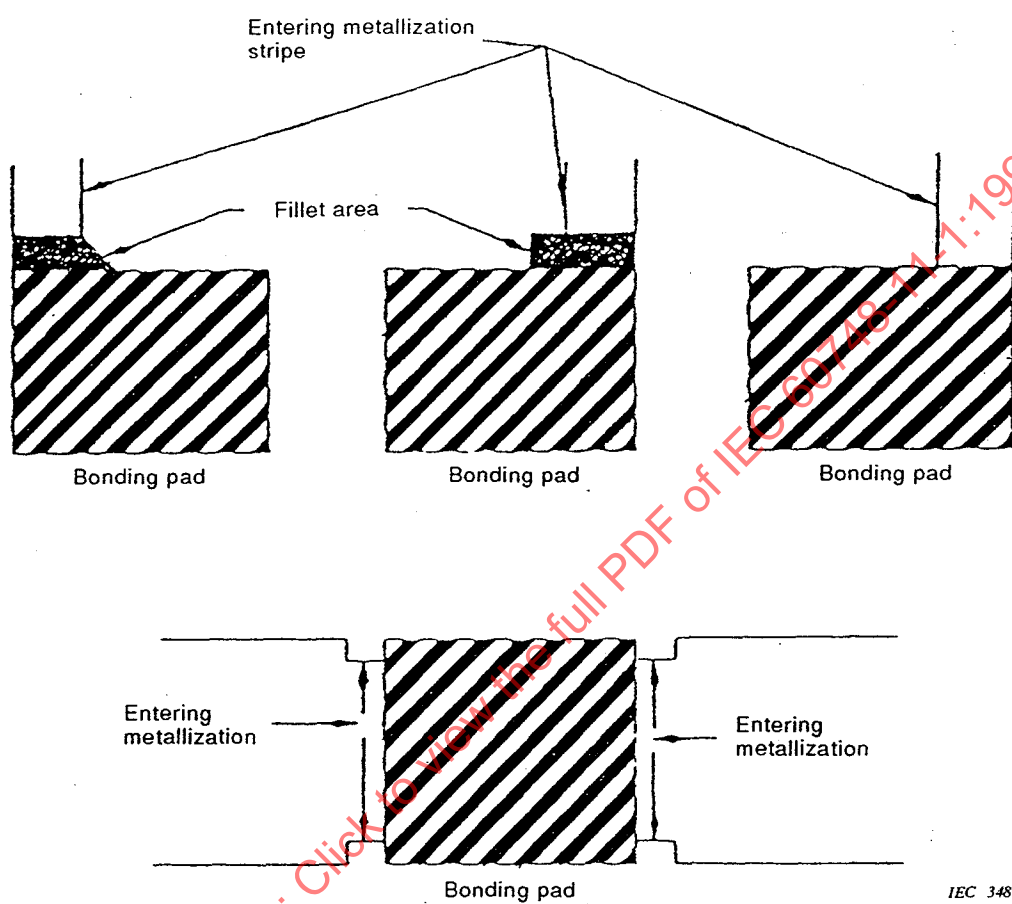
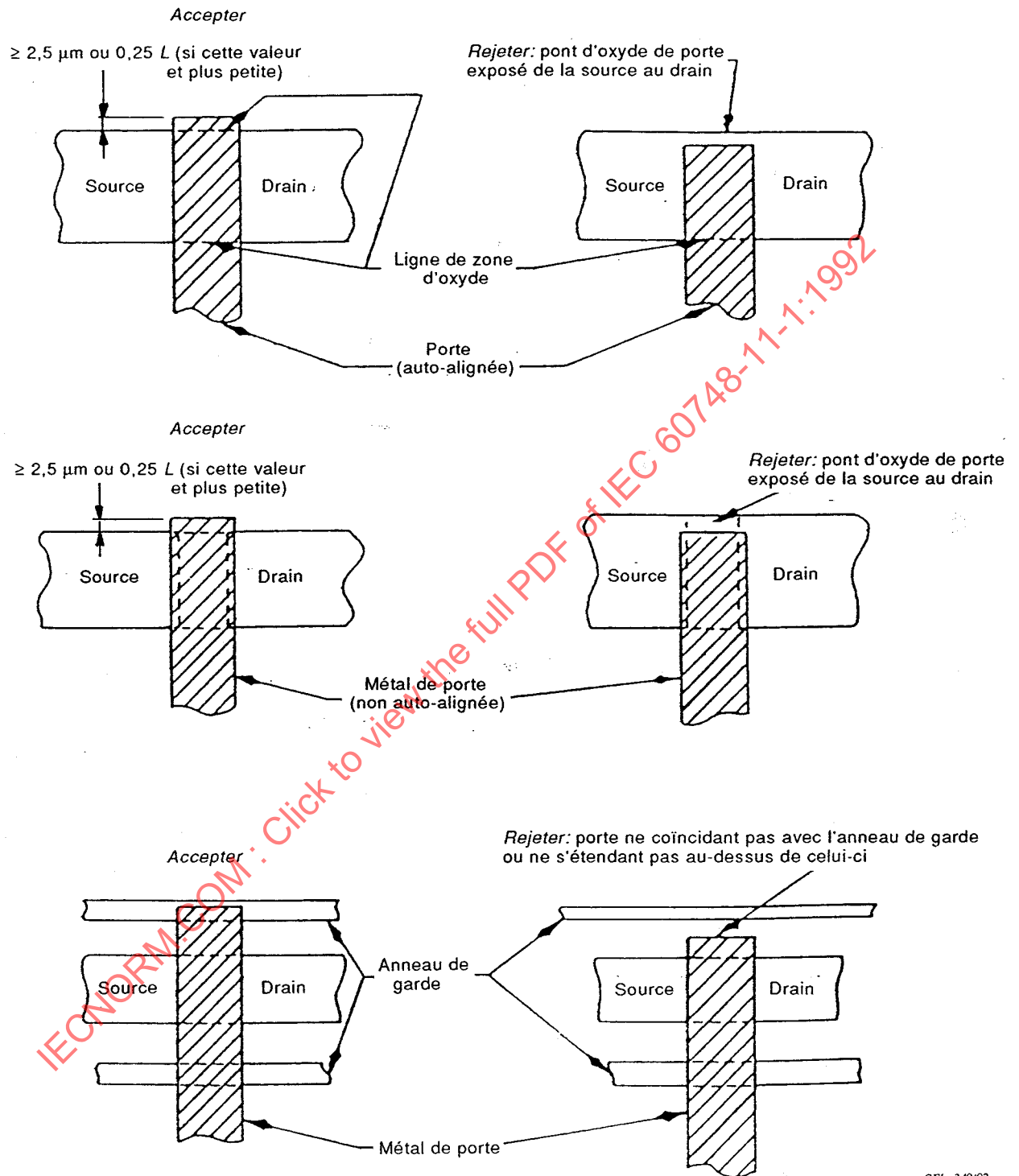
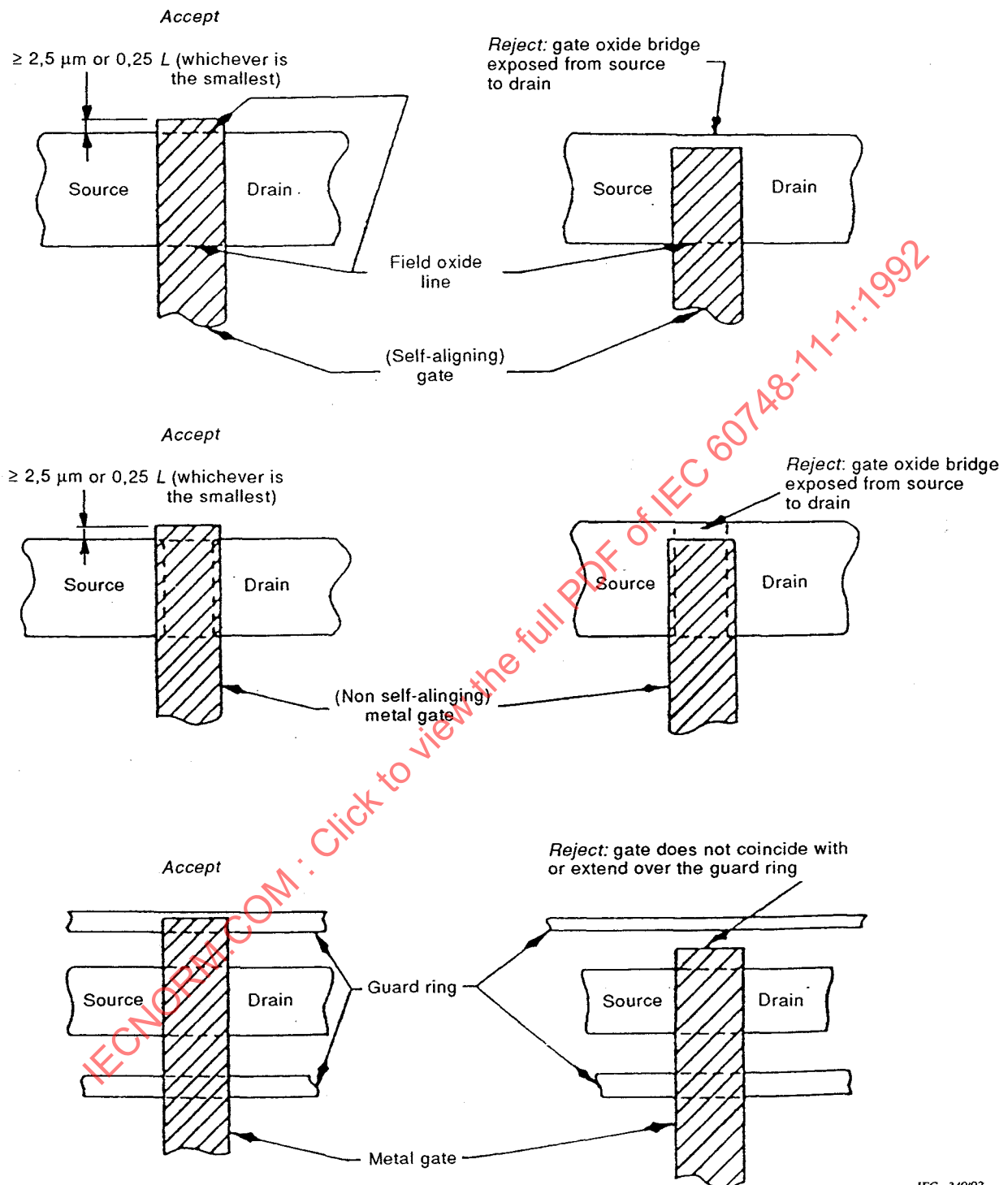


Figure 7 – Bonding pad areas



CEI 349/92

Figure 8 – Alignement de porte MOS



IEC 349/92

Figure 8 – MOS gate alignment

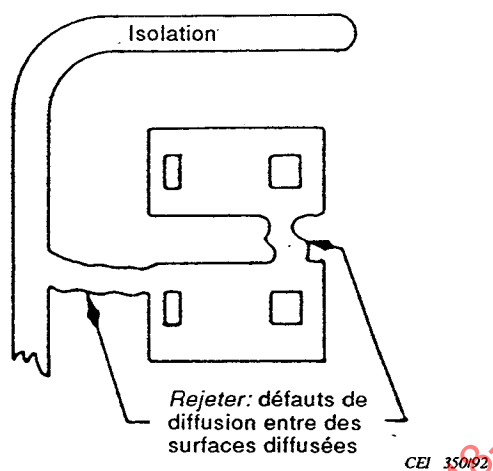


Figure 9 – Défauts de diffusion

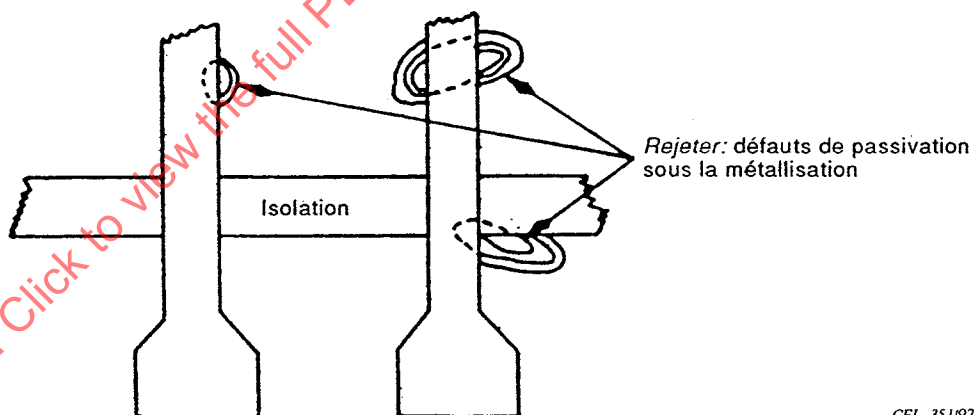


Figure 10 – Défauts de passivation

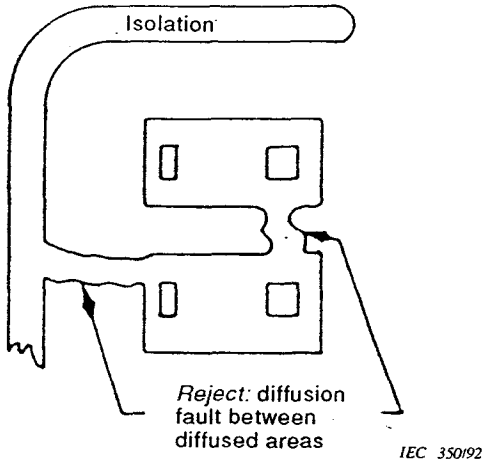


Figure 9 – Diffusion faults

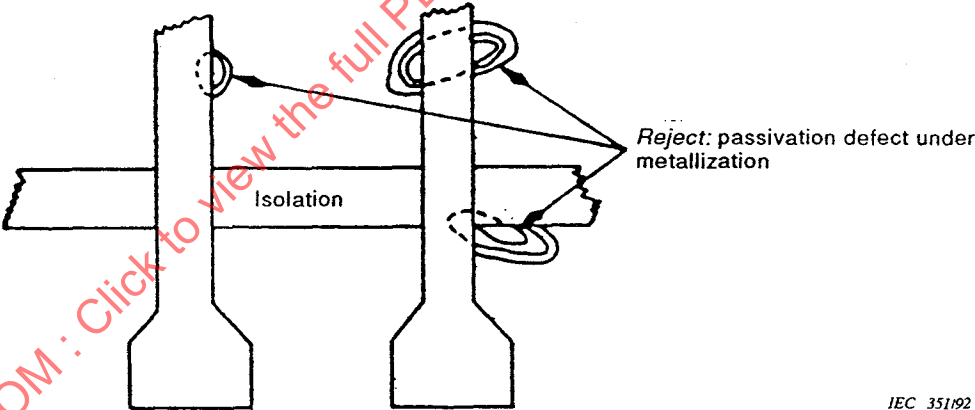


Figure 10 – Passivation faults

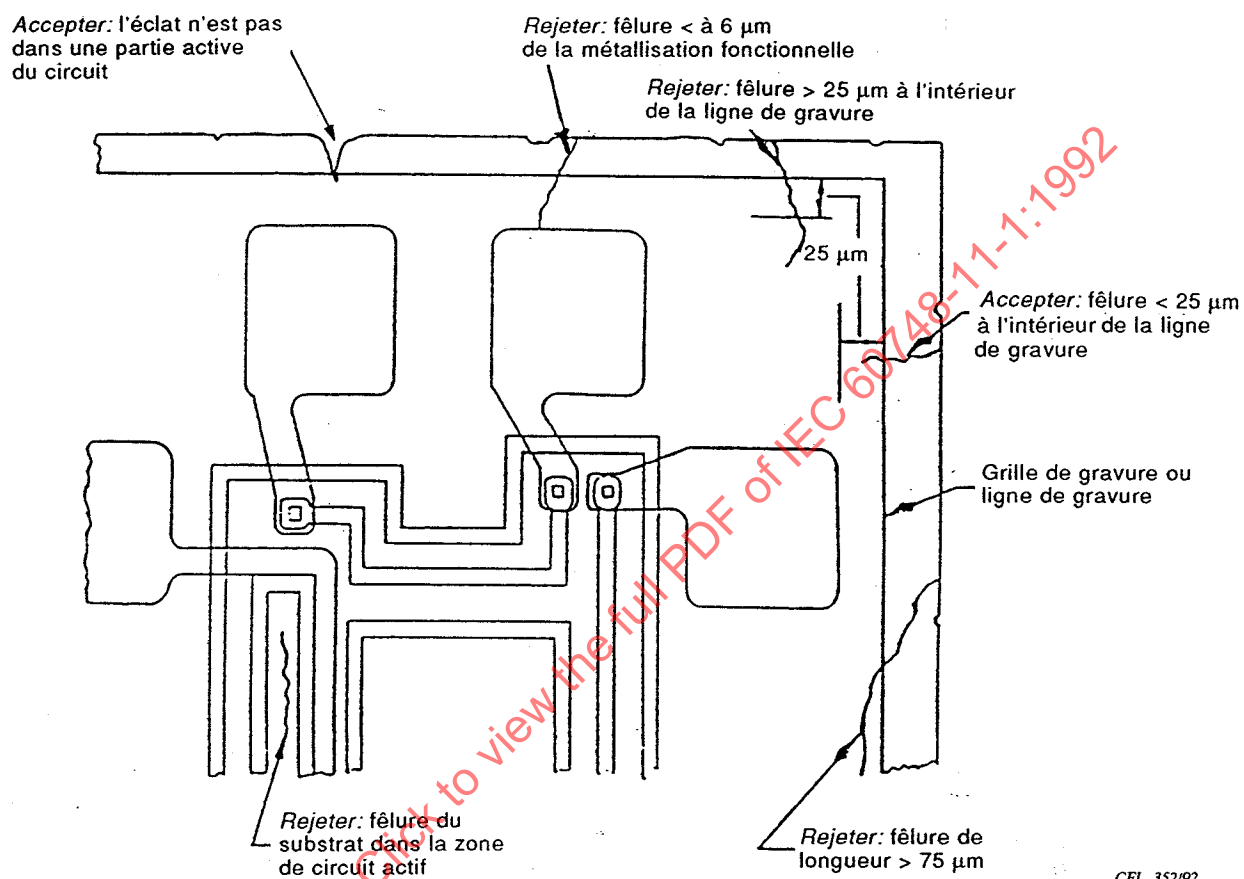


Figure 11 – Défauts de pastille et de découpe au diamant

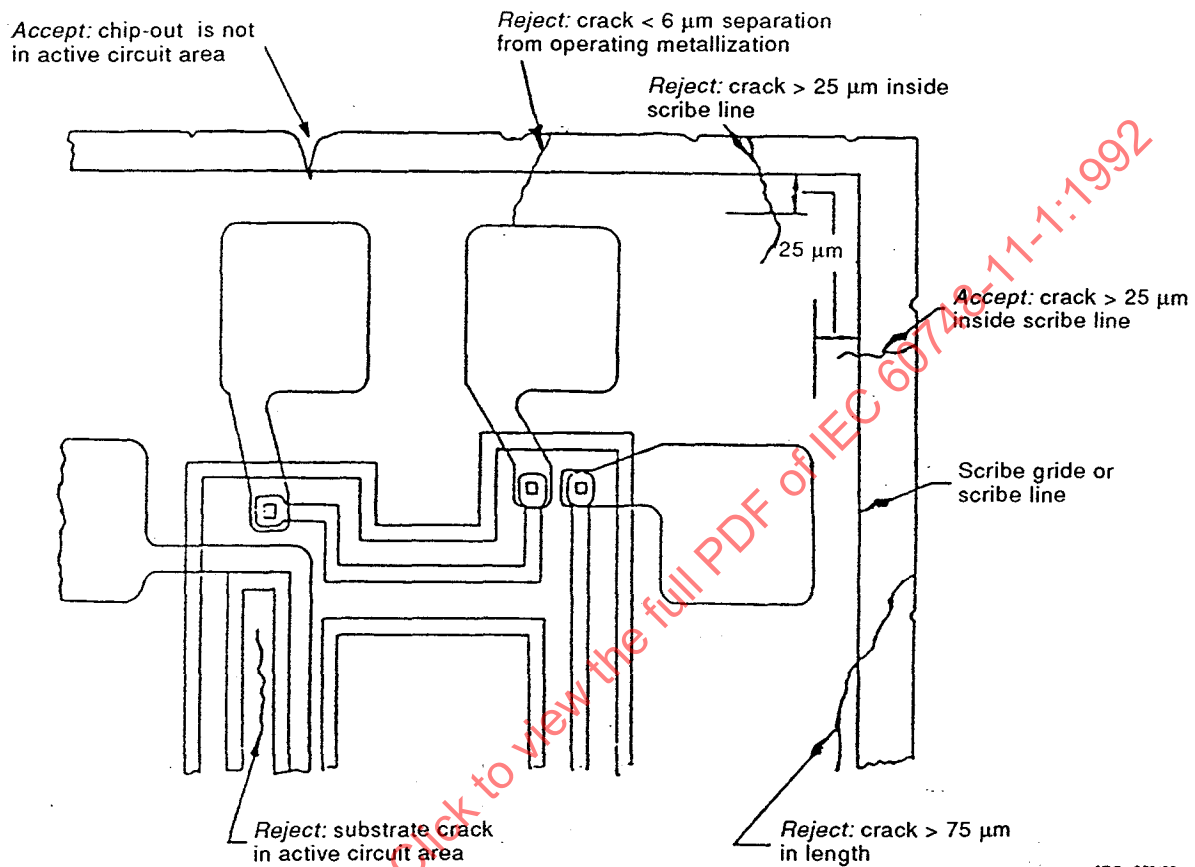
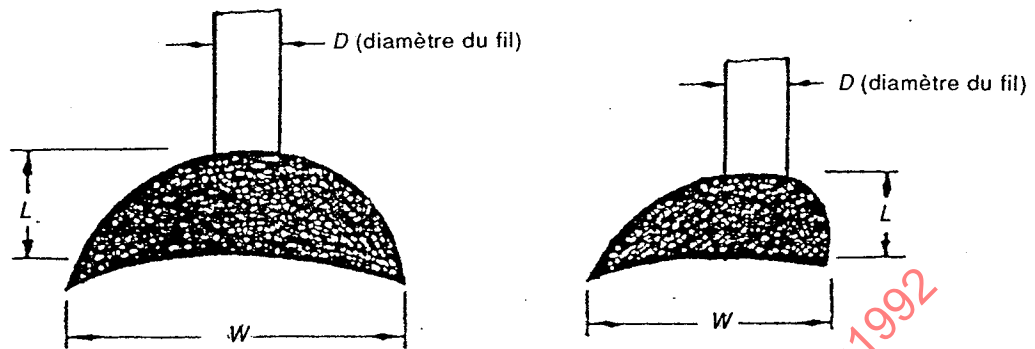


Figure 11 – Scribing and die defects

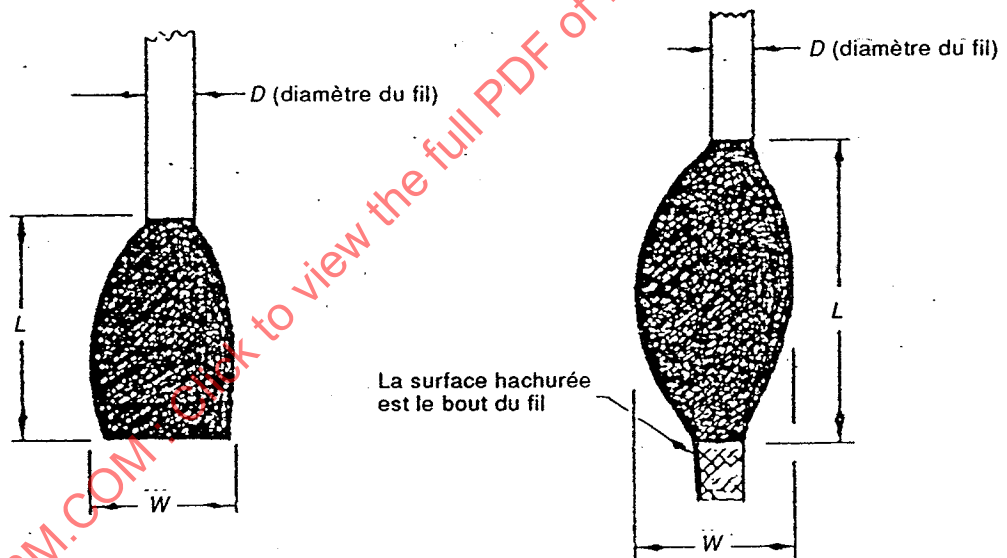
Soudures en croissant (sans queue)



$$1,2 D \leq W \leq 5 D \text{ (largeur)}$$

$$0,5 D \leq L \leq 3 D \text{ (longueur)}$$

Soudures en lingot



CEI 353/92

Ultrasonique

$$1,2 D \leq W \leq 3 D \text{ (largeur)}$$

$$1,5 D \leq L \leq 5 D \text{ (longueur)}$$

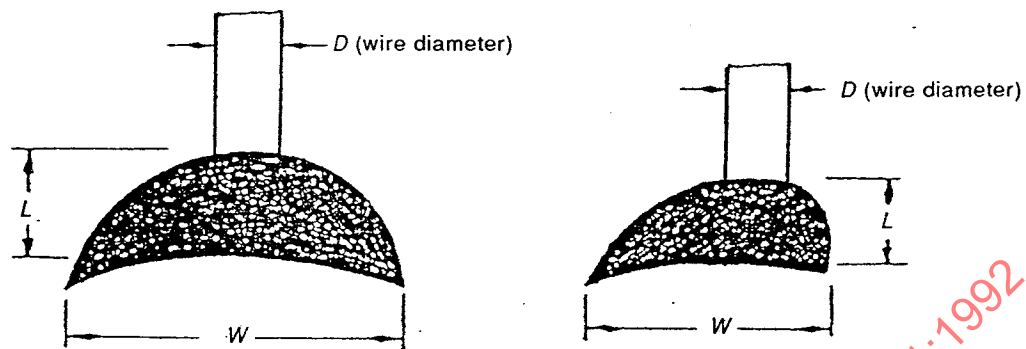
Thermocompression

$$1,5 D \leq W \leq 3 D \text{ (largeur)}$$

$$1,5 D \leq L \leq 5 D \text{ (longueur)}$$

Figure 12 – Dimensions de soudure

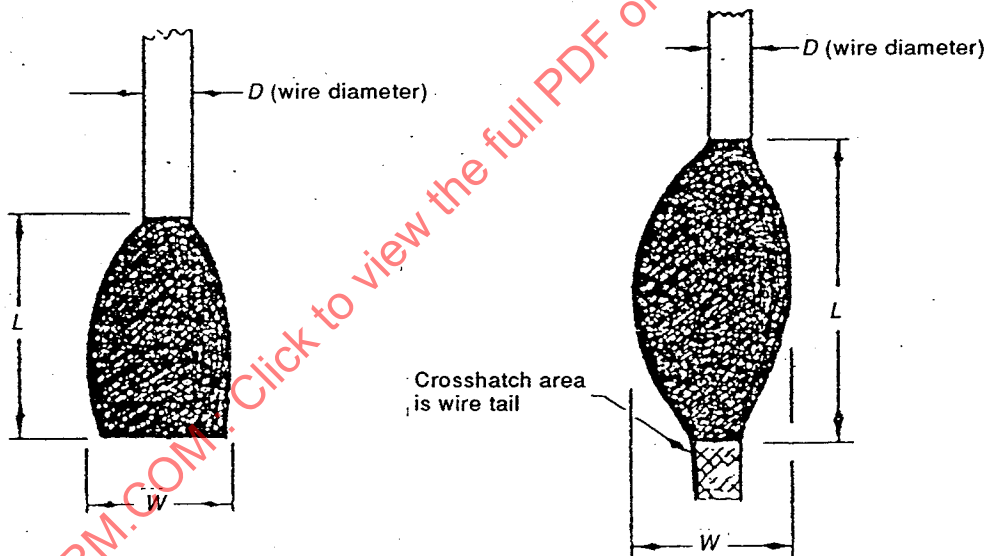
Tailless or crescent



$$1,2 D \leq W \leq 5 D \text{ (width)}$$

$$0,5 D \leq L \leq 3 D \text{ (length)}$$

Wedge



IEC 353/92

Ultrasonic

$$1,2 D \leq W \leq 3 D \text{ (width)}$$

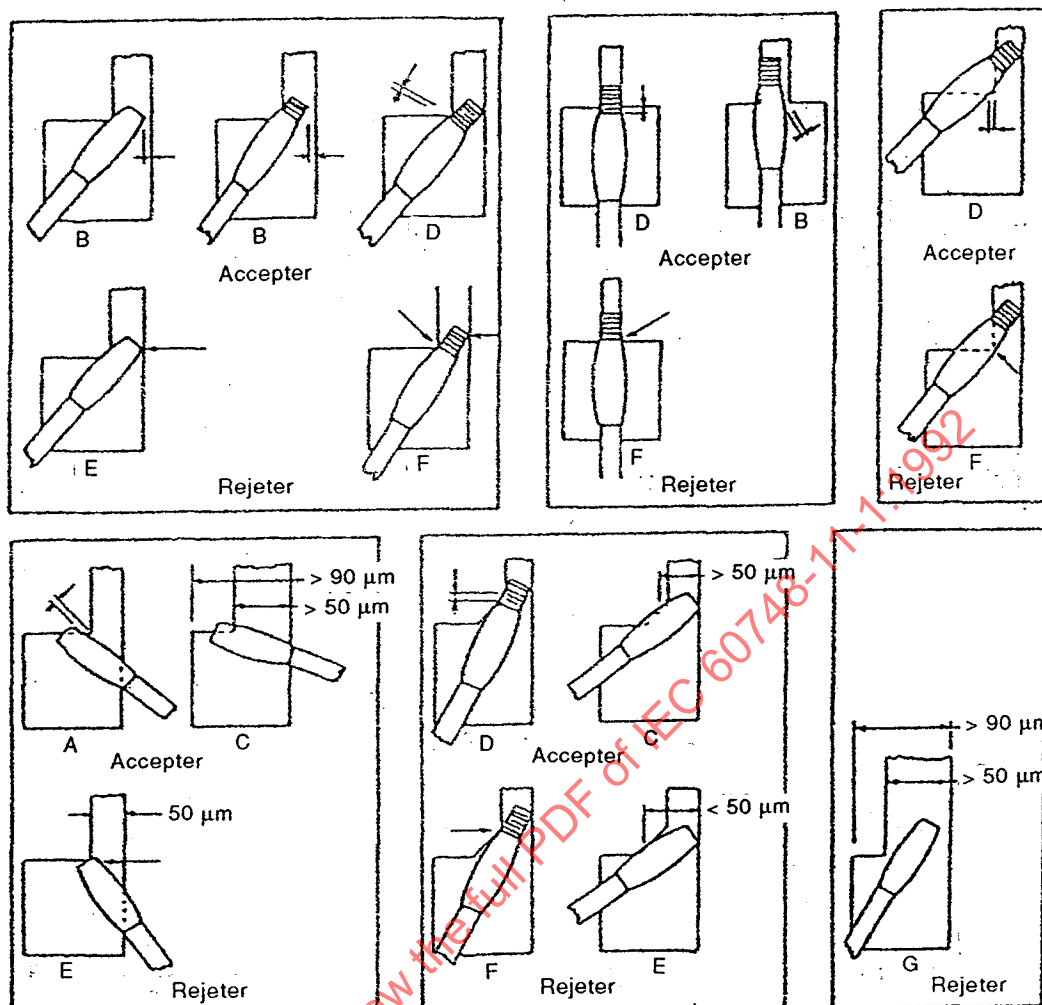
$$1,5 D \leq L \leq 5 D \text{ (length)}$$

Thermocompression

$$1,5 D \leq W \leq 3 D \text{ (width)}$$

$$1,5 D \leq L \leq 5 D \text{ (length)}$$

Figure 12 – Bond dimensions

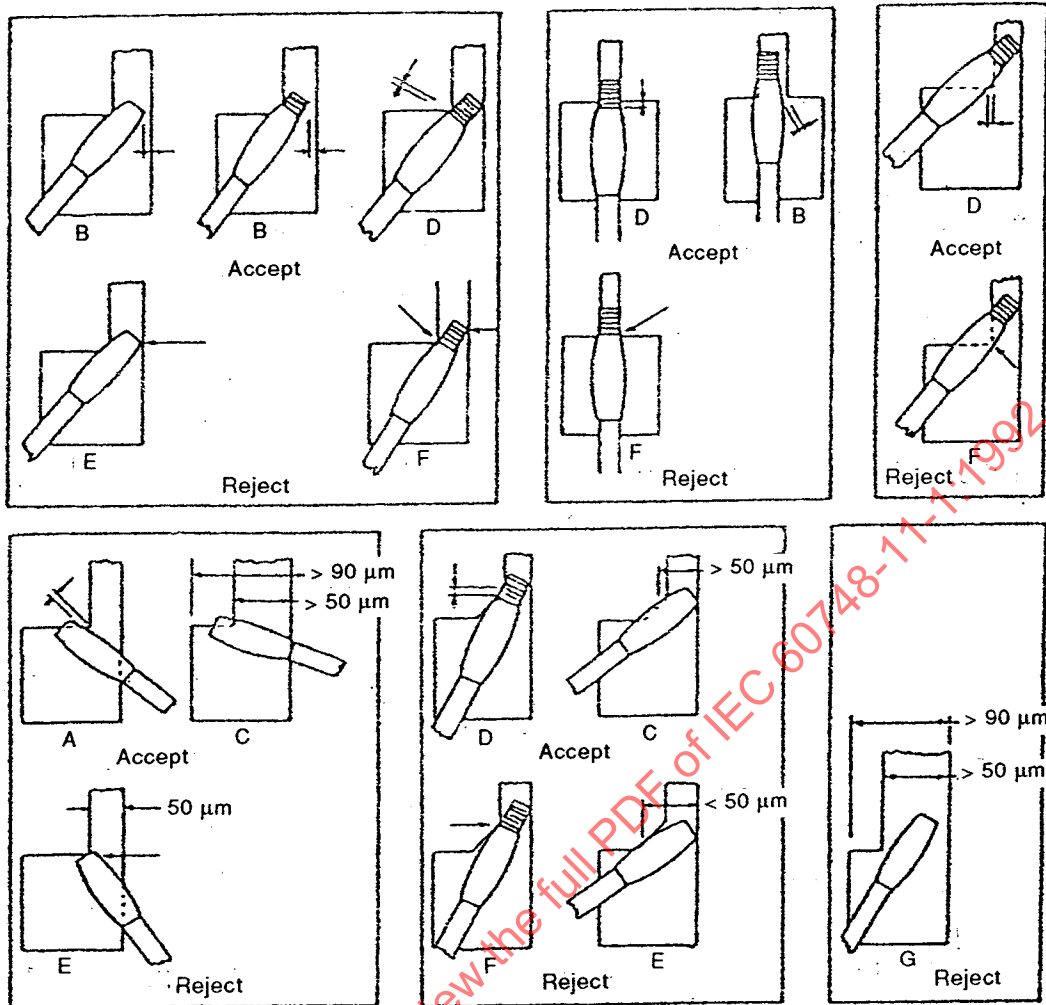


CEI 354/92

Causes de rejet de l'acceptation

- A = Accepter, car au moins 50 % de la surface de la soudure est sur la zone de soudure et qu'il n'y a pas de soudure au point où le métal sort de la zone de soudure.
- B = Accepter, car au moins 50 % de la surface de soudure est sur la zone de soudure, et qu'il y a une ligne visible de métal de connexion intact au moins égale à 2,5 μm entre la périphérie de la soudure et au moins un côté du métal qui arrive.
- C = Accepter, bien qu'il n'y ait pas de ligne visible de métal de connexion, parce que la largeur de métal qui arrive est supérieure à 50 μm, que la dimension de la zone de soudure est supérieure à 90 μm du côté où arrive le métal, et qu'au moins 50 % de la surface de soudure est située sur la zone de soudure.
- D = Accepter, même si le bout de fil empêche la ligne de métal de connexion d'être visible, car (1) la périphérie de la soudure, en excluant le bout, est située à 2,5 μm au moins de l'interconnexion de la bande de métal qui arrive avec la zone de soudure, et (2) il n'y a pas de zone de métallisation endommagée visible de façon évidente à l'interface entre la soudure et le bout de fil, et (3) au moins 50 % de la surface de la soudure se trouve sur la zone de soudure.
- E = Rejeter, à cause de la soudure au point où le métal sort de la zone de soudure sans laisser visible une ligne de métal de connexion, et de la largeur du métal qui arrive inférieure ou égale à 50 μm.
- F = Rejeter, à cause de la périphérie de la soudure, bout de fil exclus, qui est située à moins de 2,5 μm de l'intersection du métal qui arrive avec la zone de soudure, et du bout de fil qui cache l'éventuelle ligne de métal de connexion.
- G = Rejeter, à cause de la surface de soudure inférieure à 50 % de la zone de soudure, bien que tous les autres critères soient satisfaits.

Figure 13 – Soudures à la sortie de la métallisation



IEC 354/92

Reasons for accept or reject decisions:

- A = Accept, because at least 50 % of the bond area is on the bonding pad, and there is no bond at the point where metal exits from the bonding pad.
- B = Accept, because at least 50 % of the bond area is on the bonding pad, and there is a visible line of undisturbed connecting metal greater than or equal to 2,5 μm between the periphery and at least one side of the entering metal.
- C = Accept, even though no visible line of connecting metal exists, since the entering metal width is greater than 50 μm , the bonding pad dimension is greater than 90 μm on the entering metal side, and at least 50 % of the bond area is on the bonding pad.
- D = Accept, even though the bond wire tail prevents the connecting line of metal from being visible, because (1) the bond periphery, excluding the tail, is located $\geq 2,5 \mu\text{m}$ from the intersection of the entering metal stripe and the bonding pad, and (2) there is no visual evidence of disturbed pad metal of the bond and wire tail interface, and (3) at least 50 % of the bond area is on the bonding pad.
- E = Reject, due to a bond at the point where metal exits from the bonding pad without a visible line of connecting metal, and the entering metal width is not at least 50 μm .
- F = Reject, due to the bond periphery (omitting the bond wire tail) being within 2,5 μm of the intersection of the entering metal and the bonding pad, and the bond wire tail obscures the possible connecting line of metal.
- G = Reject, due to a bond area smaller than 50 % on the bonding pad even though all other criteria are met.

Figure 13 – Bonds at metallization exit

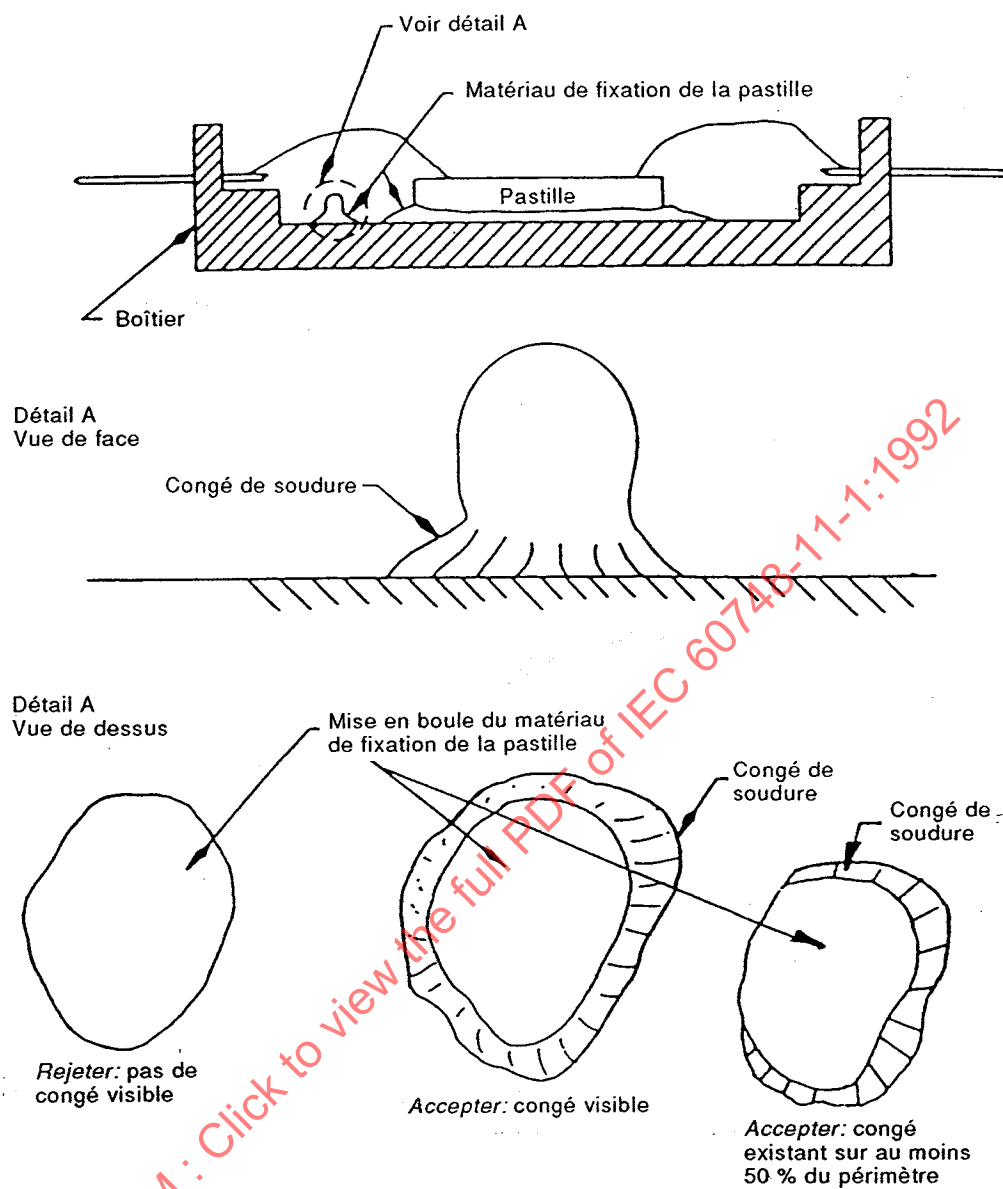


Figure 14 – Mise en boule du matériau de fixation de la pastille

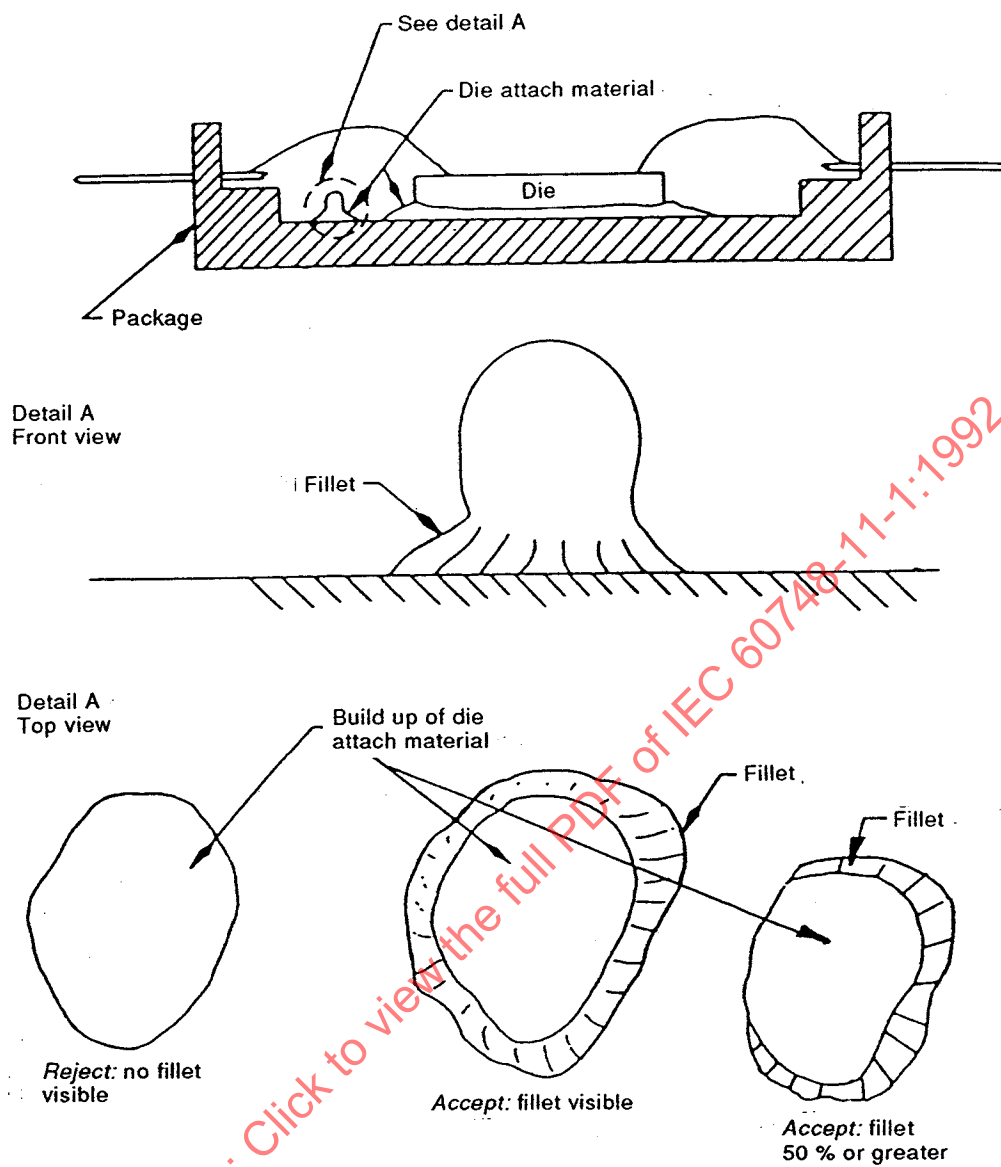


Figure 14 – Build-up of die attach material